****

**RAPPORT D’EVALUATION DU PROJET AVEC DE CARE MAROC**

1. Sommaire

 [1](#_Toc468946095)

II) [ABREVIATION 1](#_Toc468946096)

[III) RESUME EXECUTIF 1](#_Toc468946097)

[La pertinence : 2](#_Toc468946098)

[La cohérence : 2](#_Toc468946099)

[L’efficacité : 2](#_Toc468946100)

[L’efficience 2](#_Toc468946101)

[La durabilité : 5](#_Toc468946102)

[1) Au niveau de la méthodologie du projet 5](#_Toc468946103)

[2) Au niveau de la communication entre parties prenantes 6](#_Toc468946104)

[3) Au niveau de la coordination pratique des activités 6](#_Toc468946105)

[4) Au niveau du suivi et évaluation 6](#_Toc468946106)

[IV) INTRODUCTION 6](#_Toc468946107)

[V) METHODOLOGIE 7](#_Toc468946108)

[Revue documentaire 7](#_Toc468946109)

[Approche qualitative 8](#_Toc468946110)

[Approche quantitative 9](#_Toc468946111)

[1) Formation des enquêteurs et pré test des outils de collecte des données quantitatives 9](#_Toc468946112)

[Organisation des équipes de collecte des données. 9](#_Toc468946113)

[Echantillonnage 9](#_Toc468946114)

[Considérations éthiques 10](#_Toc468946115)

[Traitement et Analyse des données 10](#_Toc468946116)

[VI) PERTINENCE DU PROJET 11](#_Toc468946117)

[A) Conformité du projet avec la politique nationale en faveur du milieu rural 12](#_Toc468946118)

[B) Conformité des activités du projet avec les besoins des communautés 12](#_Toc468946119)

[1) Des activités conformes aux besoins des communautés 12](#_Toc468946120)

[C) Réserves sur la pertinence de certaines activités 13](#_Toc468946121)

[D) Ancrage local de la méthodologie 14](#_Toc468946122)

D[1) Réserves sur l’encrage local de la méthodologie : 15](#_Toc468946123)

[E) Analyse de la pertinence du partenariat CARE –REMESS dans le cadre du projet AVEC 16](#_Toc468946124)

VII) [COHERENCE DU PROJET 17](#_Toc468946125)

[A) Cohérence entre les objectifs du projet et les fondements idéologiques de la Société et CARE International 17](#_Toc468946126)

[B) La cohérence entre les objectifs du projet 18](#_Toc468946127)

[C) La cohérence entre les objectifs et la mise en œuvre du projet 19](#_Toc468946128)

[D) Quelques apparentes contradictions préjudiciables à la mise en œuvre du projet 19](#_Toc468946129)

1) [Méthodologie de mise en place des AVEC 19](#_Toc468946130)

[2)  La coordination et la visibilité de REMESS : 20](#_Toc468946131)

VIII) [L’EFFICACITE DU PROJET 21](#_Toc468946132)

1) [Rappel des objectifs et résultats du projet AVEC 21](#_Toc468946133)

2) [Niveau d’atteinte des objectifs, des résultats obtenus et les activités réalisées 21](#_Toc468946134)

3) [Soutenir l’amélioration des moyens de subsistance et l’autonomisation des femmes les plus pauvres à travers une nouvelle forme d’entraide solidaire visant à développer l’auto-emploi 22](#_Toc468946135)

 [La couverture sociale des femmes vulnérables ciblées est améliorée grâce à l’adhésion au Régime d'Assistance Médicale (RAMED) 24](#_Toc468946136)

[Un dialogue social avec les autorités publiques est initié autour de l’institutionnalisation de la méthodologie AVEC au sein de l’économie sociale et solidaire (ESS) 26](#_Toc468946137)

IX) [EFFICIENCE DU PROJET 28](#_Toc468946138)

A) [Gestion des ressources financières et matérielles 28](#_Toc468946139)

[1) Les moyens financiers et matériels utilisés 28](#_Toc468946140)

2) [L’attitude proactive de l’équipe projet comme fondement d’une gestion efficiente des ressources financières et matérielles insuffisantes 29](#_Toc468946141)

B) [La gestion des ressources humaines 30](#_Toc468946142)

[1) Des ressources humaines diversifiées 30](#_Toc468946143)

a) [Equipe de CARE 30](#_Toc468946144)

[b ) Equipe REMESS. 30](#_Toc468946145)

[c ) Associations locales, autorités communales et administratives 31](#_Toc468946146)

[2) Des ressources humaines insuffisantes 31](#_Toc468946147)

[La gestion des compétences et division des tâches 32](#_Toc468946148)

[1) Des compétences pas mises à contribution de façon optimale et des tâches pas toujours et entièrement exécutées. 32](#_Toc468946149)

[E) Communication et coordination des actions de chaque partie prenante au projet. 33](#_Toc468946150)

[1) Associations, les communes, les structures de l’état avec l’équipe projet. 33](#_Toc468946151)

[Relations entre l’équipe projet CARE, REMESS et bénéficiaires 34](#_Toc468946152)

[1) Dysfonctionnement de Communication et relation entre la coordination des équipes projet CARE –REMESS. 34](#_Toc468946153)

X) [Les effets du projet sur le développement socio-économique des participantes au projet. 36](#_Toc468946154)

[Le niveau d’augmentation du revenu des participantes au projet 40](#_Toc468946155)

[Participations aux charges du ménage, 40](#_Toc468946156)

[Accessibilités au bien-être matériel 41](#_Toc468946157)

[La Sécurité alimentaire des membres AVEC est assurée 41](#_Toc468946158)

[Les femmes sont capables de discuter de la gestion du ménage avec leurs maris : 45](#_Toc468946159)

[Les femmes participent aux prises de décisions dans le foyer et de s’exprimer en public 46](#_Toc468946160)

[XI) DURABILITE DES ACQUIS DU PROJET 48](#_Toc468946161)

[Intégration des structures locales et appropriation du projet par les communautés 48](#_Toc468946162)

[La question de l’actualisation du capital humain 49](#_Toc468946163)

[Le suivi et l’évaluation au niveau local 49](#_Toc468946164)

[Le suivi et l’évaluation institutionnelle 50](#_Toc468946165)

[Le suivi et l’évaluation programmatique 50](#_Toc468946166)

[XII) FORCES ET FAIBLESSES 51](#_Toc468946167)

[XIII) RECOMMANDATIONS 51](#_Toc468946168)

[XIV) CONCLUSION 51](#_Toc468946169)

1. **ABREVIATION**

REMESS:Réseau Marocain de l’Economie Sociale et Solidaire

SGM : Société Générale Maroc

AVEC : Association Villageoise d’épargne et Crédit

(AA),Access Africa

MARP : Méthode d’analyse Rapide et de Planification Participative

 DGP : Diagnostic Globale Participatif.

CAP : Connaissances, Attitudes, Pratiques

l’ODCO : Office du Développement de la Coopération

DAS : Division des affaires sociales

SAS :,Sondage Aléatoire Simple

AGR : Activités Génératrice de Revenue

RAMED : Régime d'Assistance Médicale

Economie Sociale et Solidaire (ESS).

IPD : Institut Panafricain pour le Développement

EN :Entraide Nationale

POWER : Promoting Opportunities for Women’s Empowerment in Rural Areas

CNSS

SAHAM ASSURANCE

 Mutuelle CNOPS

**III) RESUME EXECUTIF**

CARE Maroc a initié depuis Janvier 2014 le projet des Associations Villageoises d’Epargne et de Crédit (AVEC) en partenariat avec le Réseau Marocain d’Economie Sociale et Solidaire (REMESS) et soutenu par la Fondation :Entreprise Société Générale pour la Solidarité. Ce projet étant pilote au Maroc, ayant comme objectif spécifique : la favorisation de l’insertion socio économique des femmes vulnérables dans les communes rurales, au niveau de trois régions du Maroc (Fès-Meknès, Khenifra-Beni Mellal et l’Oriental). La mise en œuvre de ce projet contribue au développement économique égalitaire de la société marocaine, en renforçant notamment l’inclusion financière des femmes les plus marginalisées.

Le projet vise à toucher directement 1000 femmes vulnérables (sur une base de 20 membres par AVEC, 50 AVEC au total), et 1000 hommes (pères, frères ou maris des femmes membres des AVEC), et indirectement 5000 personnes à raison de 5 personnes à charge par membre directement touchée.

 Les résultats attendus à la fin du projet s’articulent comme suit:

* Le renforcement du pouvoir économique des femmes vulnérables est effectif grâce à l’investissement dans des initiatives économiques rentables;
* La protection sociale des femmes vulnérables est améliorée,
* Les normes sociales ont évolué vers une plus grande égalité des genres ;
* Un dialogue est initié avec les autorités publiques pour l’institutionnalisation de la méthodologie AVEC

Afin d’apprécier l’impact et le niveau d’atteinte des résultats, une évaluation finale et de capitalisation des acquis du projet est menée. Cette évaluation finale à caractère participative a été conduite par les équipes de CARE Côte d’ Ivoire et celles de CARE MAROC.

A l’issu de l’évaluation finale externe reposant sur une approche mixte (qualitative et quantitative) la pertinence, la cohérence, l’efficacité, l’efficience et la durabilité du projet ont été appréciées.

1. **La pertinence** :

Il ressort que le projet est pertinent à la fois du point de vue de son ancrage national, de la conformité des activités avec les besoins des communautés cibles et de l’ancrage local de sa méthodologie. Cependant, des efforts sont à encourager pour impliquer davantage les autorités, les services techniques de l’Etat et les communes dans la mise en œuvre et du point de vue de la pertinence de certaines activités liées à l’implication des hommes ou « men engagement » du point de vue de leur capacité à satisfaire les besoins exprimés.

1. **La cohérence** :

Le projet AVEC est cohérent à la fois au niveau interne et externe. Le niveau interne concerne la cohérence des objectifs entre eux et la méthodologie. Le niveau externe est relatif à la cohérence entre visions stratégiques des parties prenantes (l’Etat, communes, associations etc.). Toutefois, le renforcement et la décentralisation du comité de pilotage permettrait d’aplanir d’éventuelles incompréhensions apparentes au niveau de la mise en œuvre du projet.

1. **L’efficacité** :

Ce projet pilote a été efficace. Car les objectifs de départ ont été globalement atteints dans les 4 provinces. En plus, on observe un effet globalement positif sur les communautés bénéficiaires malgré le contexte culturel du Maroc relatif au rôle et statut de la femme dans la société. Cependant, une suite à ce projet permettrait certainement de renforcer les effets pour aboutir à un impact durable sur celles-ci.

1. **L’efficience** :

Il faut noter que les ressources matérielles pour la mise en œuvre du projet sont insuffisantes. Un seul véhicule doit couvrir les 4 provinces éloignées les unes des autres. Au niveau des ressources, la structure de l’équipe de projet actuelle ne permet pas d’optimiser l’efficience des ressources humaines. Selon les normes Access Africa (AA), le ratio agents villageois/groupement AVEC est de 5, alors que dans ce projet, il est de 10,5. Toutefois, le dynamisme et la pro activité des membres de l’équipe de projet a permis d’obtenir de bon résultats sur le terrain.

1. **La durabilité** :

 Les éléments de durabilité du projet se trouvent dans l’appropriation du projet par les communautés à travers l’approche communautaire, la formation des acteurs communautaires, le suivi et l’évaluation du projet au niveau local et institutionnel. Toutefois, tous ces éléments n’ont pas pu être consolidés à cause de la courte durée du projet qui a été de 3 ans.

1. **Impact du projet :**

Les évidences du projet se résument en ces points ci-dessous :

* Le projet a contribué à la création d’emplois et à l’insertion économique des femmes vulnérables bénéficiaires des Associations Villageoises d’Epargne et Crédit, à travers la création et la diversification d’AGR.
* 62% des bénéficiaires des 4 provinces contre 3, 60% selon l’étude de base sont détenteurs d’une ou plusieurs AGR individuelles
* Evolution des normes liées au genre à travers une participation accrue de 65% des femmes bénéficiaires aux prises de décisions au niveau de leurs foyers et 62 % parmi celles-ci contrôlent les ressources générées par leurs AGR
* Près de 77% femmes bénéficiaires ont vu leur situation sociale s’améliorer à travers leurs participations aux charges du ménage, leurs accessibilités aux biens matériels, la consolidation de leurs sécurités alimentaires et enfin la consolidation de la cohésion au sein de leurs différentes communautés.
* Initiation d’un dialogue social avec les autorités publiques autour de l’institutionnalisation de la méthodologie AVEC au sein de l’économie sociale et solidaire (ESS).

En somme, il se dégage de la phase pilote de ce projet, des effets globalement positifs. Pour renforcer ces effets afin qu’ils aboutissent à un véritable impact sur les communautés, le projet devrait être reconduit tout en prenant en compte les recommandations ci-après **:**

**1) Au niveau de la méthodologie du projet**

 - Améliorer la méthodologie utilisée pour la sélection des villages bénéficiaires par la mise en place de critères plus objectifs. Dans le document projet, initialement 2 régions étaient concernés par le projet avant d’être élevé au nombre de 3 (\*) après le découpage administrative de 2015. Mais pendant la phase d’exécution, on note 4 provinces, ce qui amène à s’interroger sur les conditions dans lesquelles la dernière province a été choisie .En somme, le niveau de vulnérabilité des douars devraient faire l’objet de plus de précision et de clarté afin qu’il n’ait pas d’injustice dans la sélection des bénéficiaires.

(\*) « En 2015, le Maroc s’est doté d’un nouveau découpage territorial et compte désormais 12 régions au lieu de 16. L’ancienne région de Meknès-Tafilalt était l’une des seize régions du Maroc avant le découpage. L’ancienne région de Fès- Boulemane a fusionné avec la moitié nord de celle de Meknès-Tafilalt, à savoir la préfecture de Meknès et les provinces d’El Hajeb, Ifran et Midelt pour constituer la nouvelle région de **Fès-Meknès**. L’ancienne région de Tadla-Azilal et les provinces de Khénifra et de Khouribga ont été regroupées pour constituer la nouvelle région de **Beni Mellal-Khénifra. »**

* Renforcer la méthodologie relative à l’identification des besoins prioritaires afin qu’elle prenne en compte des besoins connexes nécessaires à la satisfaction des besoins dits prioritaires identifiés. Dans ce projet, les formations sur le doit des femmes, sur la santé sexuelle et reproductive, sur la chaine des valeurs ; sur la mise en coopératives des groupements qui sont des besoins exprimés par les communautés n’étaient pris en compte lors de l’élaboration de la proposition. A cet effet, l’identification des activités relatives au projet devrait s’appuyer sur une évaluation initiale du projet avec une équipe pluridisciplinaire en fonction des domaines d’intervention avec l’usage des outils tels que la MARP et la DGP (Diagnostic Globale Participatif)
* Adapter le guide sur la méthodologie des AVEC au contexte marocain .En tenant compte des spécificités culturelles et sociales au niveau de chaque région, une revue du guide en y incorporant les modules genre pourrait constituer une source de durabilité ou source d’amélioration des actions ou de futures interventions.

**2) Au niveau de la communication entre parties prenantes**

* Programmer des réunions régulières de coordination entre équipe projet CARE et des partenaires éventuellement REMESS afin d’améliorer la communication sur la mise en œuvre du projet entre tous les acteurs d’implémentation.
* Renforcer la visibilité sur l’approche communautaire de CARE et surtout du partenaire REMESS.

**3) Au niveau de la coordination pratique des activités**

* Procéder à des évaluations organisationnelles et techniques de REMESS et des probables partenaires lors du processus de sélection de ces partenaires.
* Revoir les termes de la convention entre CARE et REMESS afin de clarifier et de s’entendre sur les rôles et responsabilités de chaque partie
* En plus des équipes projet, instituer l’approche d’encadrement de proximité des AVEC à travers l’identification d’un agent villageois au profit des membres d’AVEC vivant avec eux pour une couverture efficace des localités bénéficiaires.
* Renforcer le cadre de redévabilité du projet

**4) Au niveau du suivi et évaluation**

* Recrutement pour les futures actions, d’un personnel dédié à 100% aux activités de suivi et évaluation.
* Elaborer pour les futures interventions un plan de suivi et évaluation du projet.
* Prolonger l’appui de CARE dans les communautés à travers l’approche communautaire pour aboutir à moyen et long terme à un changement de comportement durable.
* Renforcer le système de suivi et évaluation du projet en améliorant la collaboration avec les structures techniques et publiques à travers des réunions de coordination du projet, des ateliers de revue du cadre logique, ateliers bilan, missions conjointes de supervision, etc.

**IV) INTRODUCTION**

La société générale, devenue aujourd’hui le premier multi-canal du secteur bancaire marocain à travers sa fondation créée depuis 2006 a financé CARE International au Maroc pour le soutien de 3 projets en faveur de l’éducation. Vu les résultats satisfaisants, la Société Générale a signé un nouveau contrat de subvention avec CARE France pour la mise en œuvre de l’action intitulée « *Projet d’autonomisation économique et sociale des femmes vulnérables des régions de l’Oriental et de Meknès- Tafilalet, Maroc »*.

CARE International Maroc et le Réseau marocain d’Economie Sociale et Solidaire (REMESS) sont les deux partenaires pour la mise en œuvre du projet. CARE International Maroc est l’interlocuteur du REMESS dans le pays pour cette mise en œuvre.

Ainsi, CARE Maroc a initié depuis janvier 2014 le projet des Associations Villageoises d’Epargne et de Crédit (AVEC) en partenariat avec le Réseau Marocain d’Economie Sociale et Solidaire (REMESS). C’est un projet pilote au niveau du Maroc, ayant comme objectif spécifique : la favorisation de l’insertion économique et sociale des femmes vulnérables dans les communes rurales, au niveau de trois régions du Maroc (Fès-Meknès, Khenifra-Beni Mellal et l’Oriental). La mise en œuvre de ce projet devrait contribuer au développement économique égalitaire de la société marocaine, en renforçant notamment l’inclusion des femmes les plus marginalisées.

Le projet visait à toucher directement 1000 femmes vulnérables (sur une base de 20 membres par AVEC, 50 AVEC au total), et 1000 hommes (pères, frères ou maris des femmes participantes dans les AVEC), et indirectement 5000 personnes à raison de 5 personnes à charge par femme directement touchée. Au nombre des résultats qui étaient attendus à la fin du projet:

* Le renforcement du pouvoir économique des femmes vulnérables devrait être effectif grâce à l’investissement dans des initiatives économiques rentables;
* La protection sociale des femmes vulnérables devrait s’améliorer,
* Les normes liées au genre devraient évoluées vers une plus grande égalité des genres,

Un dialogue devrait être initié avec les autorités publiques pour l’institutionnalisation de la méthodologie AVEC, Afin d’apprécier l’impact et le niveau d’atteinte des résultats, une évaluation finale et un atelier de capitalisation des acquis du projet ont été réalisés à la fin du projet. Cette évaluation finale à caractère participative a été conduite par les équipes de CARE Côte d’ Ivoire et de CARE MAROC.

Ce présent rapport nous décrit la méthodologie utilisée pour l’évaluation et la capitalisation, les résultats obtenus et les recommandations pour les futures interventions.

**V) METHODOLOGIE**

La méthodologie de l’étude a combiné les approches quantitatives et qualitatives de la revue documentaire, les visites de terrain et l’observation ont permis de recouper les informations et de faire une triangularisation des informations collectées.

1. **Revue documentaire**

Une revue documentaire a permis de consulter et d’exploiter les documents relatifs à la mise en œuvre du projet, les rapports d’études et d’activités, le rapport de l’enquête CAP. Cette revue à permis d’apprécier la pertinence, la cohérence, l’efficience et l’efficacité du projet. Elle a aussi permis de cerner les spécificités sociales et culturelles de chaque province

1. **Approche qualitative**

L’approche qualitative s’est basée sur des entretiens individuels semi-directifs, des focus groups et l’observation directe pour la collecte des données. Pour le traitement des données, une analyse sur le contenu des discours a été entrepris.

Les entretiens individuels semi-directifs se sont déroulés avec le chef du projet, le superviseur de projet, les animatrices, le partenaire REMESS, les présidents d’associations, les présidents et vices présidents de commune, les élus, les responsables des structures de l’état partenaires au projet.

 Les entretiens avec ces acteurs ont portés sur les motivations et les objectifs du projet, les conditions, les stratégies de sa mise en œuvre, les formes de collaboration entre les parties prenantes, les forces, les faiblesses, ainsi que les contraintes, les atouts, les résultats du projet, cohérence, pertinence, la durabilité.

Les focus-groups ont été organisés avec chaque catégorie de bénéficiaires du projet. Il s’agit des femmes dans les activités d’épargne et de crédits villageois, les femmes AVEC organisées en coopérative, les hommes.

L’objectif visé était de susciter le débat afin de faire ressortir les consensus et les contradictions sur les questions abordées et de compléter les données recueillies par questionnaire. Ainsi (3) entretiens de groupe ont-ils été organisés par douars donnant un total de 12 focus groups pour l’ensemble des quatre (4) provinces d’intervention du projet (voir tableau pour les détails). Les groupes ont été constitués par 8 à 12 personnes. Les discussions de groupe se sont articulées autour des perceptions des objectifs, de la méthodologie, des activités, de la durabilité et de l’impact du projet sur les comportements ainsi que des besoins et attentes en rapport avec le projet.

Les outils utilisés pour le recueil de ces informations sont : des guides d’entretien individuels destinés aux Autorités administratives, à l’équipe projet de CARE MAROC, au partenaire de mise en œuvre, aux leaders d’opinion, les guides ont été administrés aux groupements et les guides des coopératives.

Ainsi qu’à l’ endroit des leaders d’opinion, 4 chefs de villages .L’outil a été aussi utilisé au profit des acteurs administratifs et associations telles que :, l’ODCO (2) ; entraide Nationale(2) ; Division des affaires sociales(2), économie social et solidaire (1) et le REMESS.

1. **Approche quantitative**

**1) Formation des enquêteurs et pré test des outils de collecte des données quantitatives.**

Pour garantir la qualité des informations qui ont été collectées sur le terrain, quatre (4) enquêteurs recrutés ont été formés sur les techniques de collecte de données et sur les différents questionnaires et guides utilisés. Pour s’assurer de la cohérence des thèmes et questions, un pré-test de ces outils a été fait aux membres du groupement AL Nour situé dans le douar d’AL Ghazlane de la province de Taourirt. Les questionnaires ont été revus suite aux observations faites sur le terrain lors du pré test.

1. **Organisation des équipes de collecte des données.**

Deux (2) équipes ont été constituées pour l’administration des questionnaires et des focus. Chaque équipe était composée de (4) membres dont deux(2) animatrices et deux(2) chefs d’équipe, deux (2) enquêteurs permanents.

Pour assurer une meilleure coordination des activités, Une mission de supervision et de soutien aux équipes d’enquêteurs composée de l’équipe projet de CARE MAROC et CARE Côte d’Ivoire a été organisée dans les toutes les provinces pendant la période de collecte de données. Elle était chargée, entre autres, des prises de contact, et du règlement des problèmes logistiques. Elle avait la charge des entretiens institutionnels et aussi des focus groupes. Les répartitions de la population et de l’échantillon sont consignées dans le Tableau 1.

1. **Echantillonnage**

La taille de l’échantillon a été tirée à partir de la population cible composée de 2242 individus dont 1242 femmes vulnérables (sur une base de 20 membres par AVEC), et 1000 hommes (pères, frères ou maris des femmes participantes dans les AVEC) à partir d’un sondage Aléatoire Simple (SAS), pour chacune des catégories soumises à l’étude .Sur la base de la population totale de la localité, La taille de l’échantillon (ni) dans chaque localité a été sélectionnée proportionnellement au poids des bénéficiaires directs et indirects par localité selon la répartition homme-femme. La marge d’erreur pour l’estimation de la population dans l’ensemble est de 10%, et un seuil de confiance (en général 95% et = 1,96) soit une proportion p égale à 50%.

Pour des contraintes logistiques et de temps, 52% de l’échantillon tiré au niveau des hommes ont été concernés par les questionnaires individuels (voir tableau récapitulatif) et 48 % de ceux-ci étaient concernés par les focus.

Ainsi, en appliquant la marge d’erreur de 10% ; 147 membres bénéficiaires du projet étaient prévus pour être soumis aux questionnaires individuels (voir tableau récapitulatif).Sur l’ensemble des questionnaires administrés, 14 ont été invalidés. Au total, 133 questionnaires ont été pris en compte. Pour la répartition du nombre d’AVEC entre les douars communes, l’on a procédé successivement à:

* la répartition du quota des AVEC à affecter à chaque Douar en fonction de leur poids par rapport à la population mère totale
* l’établissement de façon aléatoire, de la liste des communes, douar et AVEC présents dans la base de donnée du projet. Ainsi, 50 % des communes, douar et AVEC seront sélectionnées dans le cadre de ce projet.
* La répartition du nombre de membres par AVEC a été faite en fonction du nombre d’AVEC par douar ou commune.

**Tableau 1** : Présentation de l’échantillon

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Prévu |  Réalisé | Ecart |
| Provinces | Nombre d'AVEC | Femme | Homme | Nombre de membres | Nombre d'AVEC | Femme | Homme | Nombre de membres | homme | Femme |
| Driouch | 8 | 19 | 13 | 32 | 8 | 11 | 13 | 24 | 0 | -8 |
| El hajeb | 7 | 26 | 13 | 39 | 7 | 24 | 12 | 36 | -1 | -2 |
| Taourirt | 8 | 31 | 13 | 44 | 8 | 27 | 5 | 32 | -8 | -4 |
| Khenifra | 7 | 19 | 13 | 32 | 7 | 26 | 15 | 41 | 2 | 7 |
| Total  | 30 | 95 | 52 | 147 | 30 | 88 | 45 | 133 | -7 | -7 |

1. **Considérations éthiques**

Pendant la phase de collecte des données sur le terrain, les participants/enquêtés ont été informés sur les objectifs de l’évaluation, la durée de l’entretien et la confidentialité des informations. Ils étaient aussi informés qu’ils avaient le droit de se retirer pendant l’entretien et cela à chaque fois qu’il le désirait. Pour le respect du principe de la confidentialité, les noms des enquêtés ne sont pas mentionnés sur les fiches. Ils ont été identifiés par rapport à leur âge, leur sexe, le nom du groupement et du Douar.

1. **Traitement et Analyse des données**

Pour le traitement des données un masque de saisie confectionné sous le logiciel sphinx plus a servi à la saisie des informations des 133 questionnaires. Pour ce faire un manuel de codification saisie a été réalisé pour une bonne saisie des informations.

Deux types de contrôle ont été effectués pour l’apurement des données :

* Contrôle uni varié et de vraisemblance
* Contrôle de cohérence interne

Le contrôle uni varié et de vraisemblance a permis de vérifier les codes saisis pour les différentes modalités des variables et leur vraisemblance. Ces codes ont été comparés à ceux prévus sur le questionnaire et dans le manuel de codification/saisie.

Le contrôle de cohérence interne a permis de vérifier la concordance de plusieurs réponses. Il s’agit du respect des sauts, des questions qui entretiennent des relations entre elles et dont les réponses obéissent à une logique.

Pour l’analyse des informations qualitatives issues des focus groups et entretiens, le cadre de l’analyse SWOT a servi de base pour dégager les forces, faiblesses ; opportunités et menaces. Des croisements des informations issues de la recherche documentaire, des enquêtes de terrain et des observations diverses ont permis de faire des analyses, de proposer des actions correctrices et de faire des recommandations susceptibles de garantir la durabilité du projet

**VI) PERTINENCE DU PROJET**

|  |
| --- |
| Il ressort que le projet est pertinent à la fois du point de vue de son ancrage national et local, de la conformité des activités avec les besoins des communautés cibles et de l’ancrage local de sa méthodologie. Cependant, des efforts sont à entreprendre pour impliquer davantage les autorités, les services techniques de l’Etat et les communes dans la mise en œuvre et du point de vue de la pertinence de certaines activités liées à l’engagement des hommes « men engagement » du point de vue de leur capacité à satisfaire les besoins expriméspar les bénéficiaires. |

**A) Conformité du projet avec la politique nationale en faveur du milieu rural**

|  |
| --- |
| **Selon M Hassan, Secrétaire Général de la commune, Directeur des services à la Circonscription Territoriale** «  Dans la commune avant l’arrivée de CARE, les problématiques sur le genre constituaient une priorité pour la commune car, la femme, du fait qu’elle ne participe à aucune activité pour le développement était considérée comme une perte pour l’économie de la province » c’est pour cela lors de l’élaboration de notre plan de développement communal, nous associons les femmes en vue de faciliter la prise en compte leurs besoins. |

L’état, dans le processus de développement et de lutte contre la pauvreté a mis en place des structures notamment au niveau des pôles régionaux, l'ODCO (Office du Développement de la Coopération), l’Entraide National, division des affaires sociales, économie social et solidaire et l’INDH qui ont tous des plans de développement s’inscrivant dans la vision de développement du MAROC. A cela, il faut ajouter que les communes des 4 provinces visitées lors de l’évaluation ont fait de la lutte contre la pauvreté, et en l’occurrence de l’autonomisation de la femme une de leurs priorités.

On note que CARE MAROC à travers le projet AVEC en visant comme objectifs de renforcer le pouvoir économique des femmes vulnérables, de faciliter la protection sociale des femmes vulnérables, de promouvoir l’égalité de genre et de veiller à ce qu’un dialogue soit initié avec les autorités publiques pour l’institutionnalisation de la méthodologie AVEC.

Contribuer à l’atteinte des objectifs et résultats fixés par l’état du Maroc et en particulier comment ce projet pourrait être en phase avec la politique nationale.

**B) Conformité des activités du projet avec les besoins des communautés**

1) Des activités conformes aux besoins des communautés

Selon l’enquête de base réalisée en juillet 2014 dans les provinces de Driouch et Taourirt , 77 à 79% des femmes sont analphabètes ,68 à78% sont privées de toutes formes de crédit, 96,40% sont privées d’AGR et 50% des femmes de Driouch n'ont jamais participé à la prise de décision liée à l'aménagement du foyer, ce pourcentage s’élevé à25,6% au niveau de Taourirt. En se référant aux activités et aux objectifs du projet AVEC, l’on se rend compte de la pertinence du projet AVEC.

En effet, le renforcement de capacité des membres bénéficiaires sur la méthodologie des AVEC, l’alphabétisation, l’appui à la réalisation des AGRs, la formation et la sensibilisation des hommes sur le rôle et le statut de la femme dans la société, l’initiation des dialogues avec les pouvoirs publiques apparaissent comme étant des réponses à des besoins réels (constatés et/ ou exprimé lors de la conception du projet et soulevés lors de l’étude de base) des communautés.

Les résultats de l’évaluation finale du projet montrent que **77,4%** des femmes et hommes bénéficiaires affirment que les activités du projet sont conformes à leurs besoins et concourent à l’amélioration de leurs conditions de vie.

C) R**éserves sur la pertinence de certaines activités**

Bien que les activités menées dans le cadre projet AVEC répondent généralement aux besoins précités, des limites sont à relever quant à la capacité de certaines activités à répondre de manière holistique aux besoins des communautés.

La couverture de l’assurance RAMED : Selon l’enquête de base, seulement 4% ont bénéficié de la carte RAMED à Driouch et 13,64% de femmes interrogées au niveau des communes de la province de Taourirt (Ain Lehjer, Tancherfi et Mastegmer).Mais les résultats de l’évaluation finale montre que 48,90% des membres ont une assurance RAMED et 14,3% ont une autre assurance. La contribution du projet est de 23%( voir rapport d’activités). A l’analyse de ces informations, il ressort que :

1. Les détenteurs des assurances autres que la carte RAMED sont exclus du processus de sélection des bénéficiaires.
2. les critères d’éligibilité à l’assurance RAMED ne sont pas favorables aux membres AVEC.En effet pour l’obtention d’une carte RAMED, les conditions instituées par l’état se résument en  **l'article 2 du décret n° 2-08-177 du 29 septembre 2008** tel qu’il a été modifié et complété par le décret **n° 32-11-199 du 26 septembre 2011**. Ainsi pour bénéficier des prestations du régime d’assistance médicale, les personnes visées à l’article **116 de la loi n° 65-00**  doivent remplir les deux conditions suivantes :
* Attester qu’elles ne bénéficient d’aucun reg​​ime d’assurance maladie obligatoire soit en qualité d’assurés, soit en qualité d’ayant droit,
* Etre reconnues, sur la base des critères d’éligibilité prévus selon le milieu de résidence (urbain ou rural mentionnés ci-après), qu’elles ne disposent pas de ressources suffisantes pour faire face aux dépenses inhérentes aux soins.

L’instauration de cette activité pourrait être pertinente si, l’on avait pensé lors de la conception du projet à initier des actions de plaidoyer auprès de l’Etat pour accroitre la chance de ces femmes vivant dans l’extrême pauvreté.

La seconde raison est que le projet s’est appuyé sur un ensemble de besoins dont la mise en œuvre efficace ne tient pas compte d’un certain nombre de besoins connexes. L’usage des outils tel que la MARP et le DGP pouvait faciliter l’identification et la priorisation de ces besoins exprimés par la population.

**Tableau 2:** Tableau récapitulatif des principaux besoins connexes aux besoins prioritaires des communautés ciblées par le projet

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Besoins des communautés** |  **Besoins prévus dans le cadre du projet** | **Besoins connexes exprimés par les communautés bénéficiaires et parties prenantes après la satisfaction des besoins prévus par le projet**  |
| Amélioration des moyens de subsistance et l’autonomisation des femmes  | * Activités d’épargne et crédit
* Appui aux groupements à la mise en place des AGR
* Création de groupements par région (coopératives)
* Mise en réseau d'AVEC pour partager informations et expériences,
* Séances de sensibilisation et de formation sur la bancarisation formelle

Formation en alphabétisation, et en compétences à la vie* Mise en place d’une stratégie d'engagement des hommes
* Assurer un environnement favorable à une plus grande participation des femmes à la vie de la communauté
 | * Recherche de marché
* Techniques de negotiation
* Entrepôt ou local pour le stockage des produits
* Formations sur les petits métiers
* Formations spécifiques aux différents domaines agricoles
* Renforcement de capacité sur l’approche de qualité-prix des produits issus des AGR.

Formation sur l’identification et la planification des AGR. * Formation sur l’entrepreneuriat
* Formation sur la gestion de coopérative sur les nouvelles lois et politiques (en vigueur)
* Formation sur l’éducation financière
* Formation sur les produits spécifiques de la banque.
 |
| Soutenir l’inclusion sociale des femmes vulnérables  | * soutien administratif pour bénéficier d’une assurance médicale (RAMED)
 | * Plus de communication sur les critères d’adhésion
* Plaidoyer auprès de l’état pour faciliter l’acquisition de la carte RAMED
* Suivi rapproché des membres potentiels bénéficiaires des cartes RAMED.
 |

Amélioration des moyens de subsistance et l’autonomisation des femmes, les besoins connexes exprimés par les membres, autorités administratives et locales, associations se résument en renforcement de capacités des femmes sur la chaine des valeurs, le plaidoyer et la négociation, l’entrepreneuriat et l’éducation financière.

Cependant, le constat fait au niveau de l’inclusion sociale des femmes vulnérables, est que peu d’actions sont prévues pour l’accomplissement de cet objectif, ce qui pourrait être une des causes de non atteinte des résultats fixés par le projet. Les membres ont exprimé qu’une bonne communication sur les critères de l’obtention de RAMED accompagné des actions de plaidoyers et suivi des membres durant le processus d’acquisition de la carte pourrait rendre plus pertinent l’activité de l’inclusion sociale des femmes vulnérables.

**D) Ancrage local de la méthodologie**

Un des éléments à capitaliser dans le cadre est notamment l’ancrage local de la méthodologie de sa mise en œuvre .Il s’agit de l’approche communautaire promue par CARE International et l’étude de base du projet qui permet à l’équipe projet de développer des stratégies pour garantir la durabilité du projet .

Porte d’entrée favorable aux communautés et il permet de faciliter l’adhésion des populations : Les Communes des localités bénéficiaires du projet ont joué rôle primordiale dans la mobilisation communautaire et l’acceptation de l’équipe et du projet par les bénéficiaires .Ainsi, on note qu’au niveau des communes de Ain-El-Lanjer ; Driouch ; Sebt Jah Jouh Tighassaline, les présidents des communes se sont fortement impliqués dans la mise en place du projet

|  |
| --- |
| **M . Mohamed AZLAF – AIN LAHJER ; vice-président d’AIN-EL-LANJER**,« Pour moi, c’est un projet innovateur car c’est la première fois que les femmes adhèrent à un projet de ce genre. Pour cela, en tant que, Le vice-président d’AIN-EL-LANJER, j’ai favorisé et facilité la mise en œuvre du projet dans notre commune à travers la mise à disposition des locaux pour la tenue des réunions et formations, et même un appui financier à l’alphabétisation. »**KHALIDA BAYAD; femme ex élu de la commune d’**AIN LAHJER KHALIDA BAYAD « j’ai constitué également un des canaux d’entrée du projet .Les animatrices au début étaient males perçues par les femmes de notre communauté. Mon implication a favorisé la mise en œuvre du projet. Cette insertion était difficile par ce que la méthodologie au début n’était pas adaptée au contexte de notre communauté » |

L’implication des associations locales dans les activités du projet a donné plus de confiance aux communautés bénéficiaires qui se sont approprié le projet et considéré comme source de durabilité des actions. DRIOUCH, ainsi que les associations visitées ont contribué à la mobilisation communautaire et l’acceptation des différentes communautés cibles du projet. En plus des actions de mobilisations communautaires, ces associations que sont : Maamrane à DRIOUCH, ENAHDA pour l’appui au développement local El Aioune province TAOURIRT, EL –AMAL pour le développement (TAOURIRT) et Ennour pour le développement, commune de Sebt Jah jouh ont facilité l’encadrement des femmes au niveau de l’alphabétisation qui a été un des éléments de succès du projet .Selon les membres interrogés, 96,9% affirment que le fait d’avoir impliqué les associations dans la mise en œuvre du projet à travers l’alphabétisation se sentent bien , savent lire et écrire en coran, et certaines ont commencé à manipuler leur portable et à faire de simples calculs.

|  |
| --- |
| La Délégué de l’ODCO de MEKNES« J’ai été impliqué au début du projet, et donc pour moi, en terme de cohérence au niveau du projet, il y’a adéquation entre les objectifs de l’état et les besoins des populations. les AVEC constituent la base des actions du gouvernement. Les coopératives sont les formes les plus adéquates pour les AGR ; car pour moi la méthodologie AVEC constitue une source de pérennisation des coopératives dont nous facilitons la mise en place » |

L’implication des services de l’état a favorisé : Des discussions et entretiens organisés avec certaines structures de l’état lors de l’évaluation, l’on note une forte implication de celle-ci. La démarche entreprise par l’équipe projet de CARE a été jugée innovante et motivante. En effet, pendant la mise place du projet, CARE a mené une mission d’information et d’explication du projet aux autorités .Ensuite, la présentation de l’ensemble des acteurs de mise en œuvre et à aussi contribuer à la mise en place d’un comité national de pilotage et de comités locaux du projet à travers l’organisation de réunions de coordination.

1) Réserves sur l’encrage local de la méthodologie :

Certes il est constaté une compatibilité de la méthodologie utilisée par les communautés, communes, associations, les responsables d’associations et structures de l’état, quelques limites à cet encrage ont été relevées.

**Constat 1** : La revue documentaire montre que les présidents, vices présidents, secrétaires généraux et élus constituant les canaux d’implémentation et d’acceptation du projet par les communautés étaient aussi des points focaux du projet et membres du comité de pilotage .Mais lors de l’évaluation, on a pu noter que la plupart des autorités n’étaient plus à leurs postes après les élections communales. Les nouvelles autorités ne sont pas imprégnées des actions du projet. En effet, aucune documentation formelle sur le projet n’existe comme mémoire au sein de ces communes. A l’analyse, cette situation pourrait constituer un obstacle pour la pérennisation des activités du projet.

**Constat 2** : Les communautés n’ont pas été suffisamment impliquées dans toutes les étapes de la sélection des bénéficiaires. Le choix des bénéficiaires dans la réalisation de certaines activités notamment pour les formations sur l’alphabétisation et l’appui à certains groupements dans la réalisation des (Activités Génératrice de Revenus) AGRs, méritent plus de clarification.

Le document projet et les rapports d’activités montrent que sur 1000 membres bénéficiaires du projet, seul 640 bénéficiaires ont été sélectionnés pour l’alphabétisation. Cependant, la revue documentaire montre qu’en plus, 300 femmes ont bénéficié des autres programmes d’alphabétisation des autres associations locales.

60 femmes ont un niveau scolaire (30 au primaire ; 16 au collège, 11 au lycée et 3 universitaires)

Pour l’accompagnement de 31 AGR parmi 50 proposées par les bénéficiaires Il est ressorti qu’il n’y a de critère pour l’accompagnement des AGRs. Toutes les AGRs crées dans le cadre du projet ont été suivies et ont reçu un accompagnement.

 Afin de garantir la durabilité des résultats, il est fortement recommandé à l’équipe projet d’impliquer les bénéficiaires à toutes les étapes d’exécution du projet

Etude de base du projet a permis à l’équipe projet de développer des stratégies d’intervention initiales adaptées à chaque province pour garantir la durabilité des actions : Cette activité a été capitale dans la mesure où dans l’approche utilisée par CARE, l’on a tenu compte des problèmes soulevés, les recommandations et du type d’appui que pourrait apporter CARE pour la résolution de ceux-ci dans la planification, la mise en place du projet et sa mise en œuvre. Selon cette étude, les problèmes soulevés dans ce rapport sont : L’éloignement des établissements sanitaires ; l’insuffisance des ressources budgétaires (12.5% des femmes au niveau de Driouch et 18% au niveau de Taourirt) ; les contraintes socio-culturelles à l’accès aux soins, sont liées à l’analphabétisme ; les femmes peuvent être privées de toute autonomie de décision concernant leur propre santé (l'accouchement, les consultations médicales,...) ; les inégalités liées au Genre.

A partir de ces problèmes identifiés, des indicateurs pertinents pour apprécier les évidences et l’impact du projet tenant compte des spécificités de chaque province ont été développés dans le rapport dont certains ont été capitalisés dans la mise œuvre du projet.

**E) Analyse de la pertinence du partenariat CARE –REMESS dans le cadre du projet AVEC**

|  |
| --- |
|  **Conclusion sur la pertinence du projet**En résumé, l’on note que le projet AVEC exécuté par CARE MAROC et son partenaire REMESS est pertinent en ce sens que :* Ce projet contribuera à la résolution des problèmes des bénéficiaires contenus dans le document projet et le rapport de l’étude de base,
* Les objectifs et les actions du projet AVEC sont en phase avec la politique nationale du gouvernement pour l’autonomisation économique et sociale des femmes.
* Ce projet s’inscrit dans les plans de développement communaux
* Les activités du projet sont conformes aux besoins des populations.
* L’approche de participation communautaire est une source de pérennisation et de durabilité du projet. En effet les associations et bénéficiaires sont associés aux différentes étapes du projet.

Certes, qu’il est relevé que le projet est pertinent, certaines faiblesses ont été constatées. Il s’agit de :* La courte durée du projet qui pourrait causer une entrave à la durabilité du projet.
* La non prise en compte des besoins connexes exprimés par les communautés bénéficiaires et partis prenants après la satisfaction des besoins prévus par le projet

Mouvements d’instabilité des acteurs communaux et étatiques impliqués dans la mise en œuvre du projet .Cette situation est due aux mutations, affectations et aux élections communales |

1. **COHERENCE DU PROJET**

La cohérence d’un projet se définit comme l’inexistence de contradictions d’une part entre les objectifs du projet eux-mêmes ; et d’autre part, entre ces objectifs, l’élaboration, la conduite et les moyens affectés au projet.

**A) Cohérence entre les objectifs du projet et les fondements idéologiques de la Société et CARE International**

Le projet AVEC (Association Villageoise d’Epargne et de Crédit) est cohérent. Cette cohérence s’observe à travers l’absence de contradiction entre les fondements idéologiques de la Société Générale Maroc (SGM), de CARE et de REMESS (Réseau Marocain d’économie sociale et solidaire) d’une part et d’autre part entre les objectifs eux-mêmes et enfin entre les objectifs et la méthodologie du projet.

**La société générale** est une banque française créée en 1864  et fait partie des trois piliers de l’industrie bancaire. Au Maroc, la première agence de la société générale a vu le jour en 1913 et était destinée à renforcer le développement de Casablanca, capitale économique, ainsi que son  commerce intérieur et extérieur. La société générale, est devenue aujourd’hui le premier multi-canal du secteur bancaire marocain. En 2012, elle a été désignée «meilleure banque au Maroc » par Euromoney. Avec une qualification d’acteur de référence dans le financement de l’économie nationale et de banque citoyenne engagée, elle dispose de depuis 2006 d’une fondation. Pour Société Générale, la création cette Fondation témoigne de sa volonté d’aller plus loin dans ses actions de solidarité. De ce fait, sa responsabilité est importante et l’insertion professionnelle des jeunes dans la vie active a semblé, comme la lutte contre l’illettrisme, être un des éléments clés.

Ainsi, pour l’atteinte de ses objectifs, la fondation travaille avec plusieurs partenaires ; dont les plus importants sont notamment :

* **Solidarités nouvelle face au chômage :** accompagnement de demandeurs d’emploi et création d’emplois dans le secteur associatif
* **Secours catholique** à travers différentes actions : tissons la Solidarité, réseau d’entreprises d’insertion par le vêtement.
* **Groupe SOS** à travers des soutiens à : TéTraiteur Éthique, entreprise d’insertion traiteur bio‑équitable · Voiture & co dans son action “Bougez vers l’emploi !”.
* **CARE International au Maroc** : soutien de 3 projets à l’international en faveur de l’éducation

Depuis sa création, la Fondation a soutenu plus de 280 projets représentant 5 945 000 euros

**REMESS**, Réseau Marocain de l’Economie Sociale et Solidaire, est un acteur important de promotion, renforcement et dynamisation de l’Economie Sociale au Maroc. Né en 2006, il est actuellement constitué de 353 associations, 114 coopératives et de Groupements d’intérêt économiques (GIE). Ses actions ces dernières années se sont tout particulièrement concentrées sur l’accompagnement et le renforcement des capacités de plusieurs associations et coopératives sur des projets relatifs à l’économie sociale et solidaire. Au-delà des nombreux événements organisés par le REMESS en lui-même, il est régulièrement présent dans les manifestations nationales et internationales.

Le réseau s’est fixé comme objectif :

* La promotion de l’économie sociale et solidaire ;
* Le développement du commerce équitable ;
* La promotion de la finance solidaire ;
* Le développement du tourisme solidaire ;
* Le soutien et l’accompagnement des organismes membres ;
* L’encouragement de la recherche scientifique et la formation dans le domaine de l’économie sociale et solidaire ;
* La participation au développement de l’économie sociale et solidaire et le soutien du développement durable ;
* Le renforcement des capacités des associations membres ;
* La promotion des initiatives économiques solidaires et créatives ;

 La promotion d’une économie innovante et alternative

* CARE MAROC est une ONG dont la mission est de servir les personnes, les familles et les communautés les plus vulnérables. Son désir est de parvenir à un monde fait d’espoir, de tolérance et de justice sociale, où la pauvreté aura été éliminée et où les peuples vivront dans la dignité et en sécurité. Pour ce faire elle facilite le changement durable en :
* Renforçant les capacités des groupes vulnérables et discriminés.
* Faisant le plaidoyer pour la bonne gouvernance et le respect des droits à tous les niveaux.
* Facilitant la cohésion sociale au sein des communautés.
* Contribuant aux initiatives pour le bien-être sanitaire, économique et social des personnes, des familles et des communautés.
* Apportant une réponse rapide et adaptée en cas d’urgence.

Au regard de ce support idéologique, il peut être affirmé que l’implication de CARE dans le Projet AVEC est logique. Car le projet est adapté au domaine d’intervention de CARE. Ainsi, son objectif est conforme aux prescriptions idéologiques de CARE.

 CARE, REMESS et la Société Générale ont en commun les mêmes populations cibles : à savoir les populations vulnérables.

**B) La cohérence entre les objectifs du projet**

En plus de la cohérence du projet relativement aux fondements idéologiques de la Société Générale et de CARE, il est à noter que cette cohérence se perçoit aussi au niveau des objectifs même du projet. En fait, le projet AVEC d’une durée de trois (3) ans a pour objectif général de favoriser l’insertion économique et sociale des femmes vulnérables dans les communes rurales, au niveau des trois régions du Maroc. Pour atteindre cet objectif général deux objectifs spécifiques ont été identifiés. Il s’agit notamment de :

 1) Soutenir l’amélioration des moyens de subsistance et l’autonomisation des femmes les plus pauvres à travers une nouvelle forme d’entraide solidaire visant à développer l’auto-emploi.

2) Soutenir l’inclusion sociale des femmes vulnérables grâce à l’adhésion aux systèmes de couverture sociale.

En se référant à la théorie de changement telle que définie par CARE, l’objectif général a pris en compte et cela au regard des objectifs spécifiques l’environnement, les conditions humaines avec un accent particulier sur les conditions sociales de la femme. En effet, l’amélioration des moyens de subsistance et l’autonomisation des femmes englobe une diversité d’action à mener ; on pourrait citer entre autres : la culture de l’épargne et du crédit, la réalisation et commercialisation des AGR, l’alphabétisation, les droits et devoirs de la femme, et le leadership féminin.

En plus, l’amélioration de la protection sociale donne par exemple la possibilité à la femme de recevoir gratuitement des soins en cas de maladie. Sur cette base, les objectifs spécifiques du projet sont clairs et leur rapport à l’objectif général ne souffre d’aucune contradiction.

**C) La cohérence entre les objectifs et la mise en œuvre du projet**

|  |
| --- |
| **M. Mohamed AZLAF, vice-président de la commune AIN-LAHJER**« Je peux dire que les actions menées cadrent avec les objectifs de ce projet. Cette belle synergie a créé un déclic au niveau de changement de mentalité tant au niveau des femmes que des hommes. Nos femmes s’ouvrent aux autres communautés, et on sent la consolidation de la cohésion entre elles, avant le projet ce n’était pas le cas. Au niveau des hommes, j’ai été surpris de les voir autoriser leurs femmes à sortir du foyer pendant 3 jours participer à la foire organisée par elles même grâce aux actions de CARE. Je pense que ce changement doit être attribué à CARE » |

Les objectifs du projet AVEC ne sont pas en contradiction avec la méthodologie utilisée dans le cadre de ce projet. La méthodologie de ce projet repose sur la participation communautaire et l’implication des autorités administratives. Cette approche a favorisé un début d’appropriation et une implication effective des communautés dans le projet. Cette approche de CARE répond à la logique des objectifs du projet. Car l’insertion économique et sociale des femmes vulnérables dans les communes rurales, au niveau des trois régions du Maroc concerne en amont et en aval les populations bénéficiaires. Celles-ci doivent faire siennes les valeurs et recommandations pour parvenir à une vie sociale et économique améliorée. Elles doivent apprendre et intégrer à travers l’approche participative ces différentes valeurs. Sous ce rapport, la méthodologie et les objectifs forment un système. 93% des bénéficiaires interrogés affirment que le projet est durable par ce qu’il y’a une compatibilité entre les objectifs du projet et la mise en œuvre.

**D) Quelques apparentes contradictions préjudiciables à la mise en œuvre du projet.**

Ces incompréhensions qui à priori ressemblent à des contradictions entre les visées stratégiques de CARE et REMESS résultent d’un déficit de communication. En réalité, ces incompréhensions et tensions ne sont pas fondées dans la mesure où le contrat de convention entre les deux structures déterminent les responsabilités et obligations de chaque partie. Au nombre de ces incompréhensions deux points seront abordés à titre illustratif.

1. **Méthodologie de mise en place des AVEC**

 Sur la base de la revue documentaire et des entretiens avec l’équipe projet, nous notons qu’il ya eu des incompréhensions sur la stratégie de mise en place des groupements AVEC. En effet, un des principes non négociables des AVEC, c’est que le minimum de membres pour la constitution d’un AVEC est de 15 et le maximum est de 30.Mais dans la mobilisation communautaire des groupements de moins de 15 membres voir 08 ont été mis en place par les animatrices de REMESS.

**2)  La coordination et la visibilité de REMESS :**

C’est la structure qui exécute les activités terrain du projet AVEC à travers 3 animatrices et un superviseur. Une convention tripartite CARE-REMESS–Société Générale signée détermine les rôles, responsabilités et obligations de chaque partie. Mais en termes de visibilité, REMESS n’est pas connu par les bénéficiaires du projet. Ainsi, bien que ce soit les animatrices qui mènent les activités terrain ;les bénéficiaires, les structures de l’Etat impliqués et les acteurs communaux ne savent pas que celles-ci sont recrutées et travaillent pour le compte de REMESS.

De plus, il est à noter que durant les trois années de mise en œuvre du projet, aucune action de supervision des animatrices n’a été entreprise par la coordination de l’équipe projet de REMESS.

Graphique 1 : illustration de la visibilité des acteurs mise œuvre du projet AVEC

|  |
| --- |
| Ce graphique montre que la visibilité de Care sur le terrain est observée par 42% des bénéficiaires interrogés alors que celle du partenaire REMESS est de 9,8% de bénéficiaires .46% pensent que ce sont les animatrices du projet venant de Care qui en sont les initiatrices. Cette situation montre qu’il y’a un déficit de communication sur la visibilité du partenaire REMESS. Cela a en outre été soulevé par les Autorités communales et structures étatiques impliqués dans la mise en œuvre du projet lors des entretiens. |

Source : Evaluation finale du projet AVEC

|  |
| --- |
| **Conclusion sur la cohérence du projet AVEC**En conclusion, le projet AVEC est cohérent à la fois au niveau interne et externe. Le niveau interne concerne la cohérence des objectifs entre eux et avec la méthodologie. Le niveau externe est relatif à la cohérence entre les visions stratégiques des parties prenantes. Cependant, l’on note qu’au niveau de communication entre ces deux acteurs doit être renforcé, Ce déficit de communication entre CARE et REMESS a un impact sur la stratégie de mise en œuvre du projet et sur la visibilité de REMESS.Toutefois, un cadre de concertation permettrait d’aplanir ces éventuelles incompréhensions entre les visées stratégiques de CARE et REMESS. |

1. **L’EFFICACITE DU PROJET**

|  |
| --- |
| Dans cette section, l’évaluation s’est focalisée sur le niveau d’atteinte des objectifs, des résultats obtenus et les activités réalisées. En d’autres termes l’évaluation nous situera dans quelle mesure le projet a contribué à favoriser l’insertion économique et sociale des femmes vulnérables dans les communes rurales, au niveau des trois régions du Maroc |

1. **Rappel des objectifs et résultats du projet AVEC**

Nous notons que ce projet se décline en 2 objectifs spécifiques et 4 résultats attendus (voir tableau ci-dessous)

1. **Niveau d’atteinte des objectifs, des résultats obtenus et les activités réalisées**

Afin de mieux apprécier le niveau d’atteinte des résultats, une analyse par objectif sera faite. Elle permettra de faire le point des activités réalisées, de déterminer les gaps et ensuite de capter les effets et évidences produits par ces résultats.

Tableau 3: récapitulatif des objectifs et résultats attendus du projet

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| N° | OBJECTIFS SPECIFIQUES | N° | RESULTATS ATTENDUS |
| 1 | Soutenir l’amélioration des moyens de subsistance et l’autonomisation des femmes les plus pauvres à travers une nouvelle forme d’entraide solidaire visant à développer l’auto-emploi. | 1.1 | Le pouvoir économique des femmes vulnérables est amélioré grâce à leur participation dans les Associations Villageoises d’Epargne et de Crédit et l’investissement dans des initiatives économiques rentables |
| 1.2 | Les normes liées au genre ont évolué vers une plus grande équité des genres favorisant l’autonomisation économique et sociale des femmes |
| 2 | Soutenir l’inclusion sociale des femmes vulnérables grâce à l’adhésion aux systèmes de couverture sociale       | 2.1 | La couverture sociale des femmes vulnérables ciblées est améliorée grâce à l’adhésion au Régime d'Assistance Médicale (RAMED) |
| 2.2 | Un dialogue social avec les autorités publiques est initié autour de l’institutionnalisation de la méthodologie AVEC au sein de l’économie sociale et solidaire (ESS).  |

1. **Soutenir l’amélioration des moyens de subsistance et l’autonomisation des femmes les plus pauvres à travers une nouvelle forme d’entraide solidaire visant à développer l’auto-emploi**
2. **Tableau 4 : Récapitulatif des résultats clés obtenus**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| RESULTATS ATTENDUS | RESULTATS CLES OBTENUS | GAPS |
| Le pouvoir économique des femmes vulnérables est amélioré grâce à leur participation dans les Associations Villageoises d’Epargne et de Crédit et l’investissement dans des initiatives économiques rentables | * Mise en place de 56 AVEC
* Création de 450 AGR individuelles et 116 collectives
* Renforcement de capacité de 1300 membres sur la méthodologie des AVEC
* Création de 21 coopératives
* Renforcement de capacité de 640 sur l’alphabétisation
* Formation des partenaires locaux sur la méthodologie AVEC (EN, ODCO, ADS, 4 DAS, 12 association locales et 12 communes)
* Formation des partenaires nationaux sur la méthodologie AVEC (EN, ODCO, ADS)
* Accompagnement et appui de 47 AVEC pour la création des AGR
* Organisation de 59 séances de
* Formation des AVEC (Cycle du projet,
* Mise en œuvre des AGR, techniques de vente et gestion administrative et comptable des coopératives
* Formation sur la nouvelle loi 12/12 Organisation et ou participation a 6 foires.
* Développer l’entreprenariat féminin au Maroc
* Organisation des foires et expositions (Produits des AVEC)
* Elaboration des business plan
* Création des Coopérative
 | Les résultats ci-dessous n’ont pu obtenir :* (IPD) partenaire , pour l’accompagnement et suivi des AGR, post-création : formation, appui technique,coaching,réseautage, commercialisation
* Mise en réseau d'AVEC
* Des séances de sensibilisation et de formation sur la bancarisation formelle
* REMESS, pour identifier les Activités Génératices de Revenus (AGR) potentiellement adéquates pour répondre à la demande locale/régionale
 |
| Les normes liées au genre ont évolué vers une plus grande équité des genres favorisant l’autonomisation économique et sociale des femmes | * .Organisation d’une formation sur la masculinité positive au profit de l’équipe du projet (CARE Niger)
* Organisation de 4 séances de formation sur la masculinité
* Sensibilisation et réunions de mobilisation des hommes
 |  |

Source : Document projet et rapports d’activités semestrielles.

Le tableau ci-dessus nous indique que conformément aux résultats attendus, résultats probants ont été obtenus, cependant, d’autres n’ont pu être atteints du fait de la non réalisation de certaines activités clées.

Ainsi, concernant l’amélioration du pouvoir économique des femmes, le paquet des activités réalisées se résumant aux renforcements de capacité (voir tableau ci-dessus pour détails), la création et commercialisation d’AGR, la création de coopératives, aux organisations de foires , au développement de l’entrepreneuriat et aux partages d’expériences .Ces activités ont eut des impacts positifs dans la vie des bénéficiaires. Cela a été confirmé par les membres lors de l’évaluation finale, dont 75% membres affirment que les activités du projet ont apporté un plus dans leurs vie et celle de leurs familles.

Encadré : témoignage démontrant l’efficacité des formations

|  |
| --- |
| Fatima Rmach, 33ans, mariée et mère de 3 enfants, membre de l’AVEC Lmoustakbal, Douar Lkchla CR SebtJahjouh, El Hajeb « Avant j’avais une fausse idée sur les coopératives. Je pensais que n’importe qui pouvait procéder à la création d’une coopérative et avoir du financement de la part des institutions concernées. Après la participation à cette formation, j’ai compris que pour créer une coopérative nous devons respecter certaines conditions et démarches. J’ai compris aussi que la coopérative est une école de solidarité et d’entraide qui permettra à ses membres de travailler collectivement pour avoir un intérêt commun. Après cette formation, je suis très motivée pour créer une coopérative avec les femmes membres de notre AVEC, surtout que nous avons commencé avec succès notre AGR collective des plantes aromatiques et médicinales et je sais très bien que nous devons avoir de la patience car un travail dur nous attend dans les étapes à venir » |

Source : Rapport d’activités annuel de janvier à décembre 2015

Cependant, l’on note que la non réalisation de certaines activités a entravé l’accomplissement total de certains résultats. Le constat fait est que ces activités étaient dévolues aux partenaires. Il s’agit notamment du :

* REMESS, pour identifier les Activités Génératices de Revenus (AGR) potentiellement adéquates pour répondre à la demande locale/régionale à travers une étude de marché.
* (IPD) partenaire , pour l’accompagnement et suivi des AGR, post-création : formation, appui technique,coaching,réseautage, commercialisation

S’agissant de l’évolution des normes liées au genre vers une plus grande équité des genres favorisant l’autonomisation économique et sociale des femmes, nous notons que ces activités qui ont permis à l’accomplissement de ces résultats sont des activités de formation et de sensibilisation. Au regard des témoignages lors de l’évaluation finale, ces activités et résultats ont contribué à l’efficacité du projet malgré que l’accomplissement de celles-ci a connu un retard dans la mise en œuvre (selon le rapport semestriel de janvier à juillet 2016), soit à 6 mois de la fin du projet.

|  |
| --- |
| **M . Mohamed AZLAF, vice président de la commune de AIN LAHJER**« j’ai été surpris de voir les hommes autoriser leurs femmes à sortir du foyer pendant 3 jours participer à la foire organisée par elles même grâce aux actions de CARE .Je pense que ce changement est attribué aux formations et sensibilisations menées par CARE » |

Cependant, l’on note que la stratégie utilisée dans le cadre du projet pour l’amélioration des normes liées au genre vers une plus grande équité des genres favorisant l’autonomisation économique et sociale des femmes serait plus efficace si le projet avait pensé à la mise en place des instances genre pour assurer la durabilité des actions. En côte d’Ivoire, la mise des organes communautaires dans le cadre du programme POWER AFRICA a facilité la croissance du pouvoir des femmes dans la prise de décision et de leurs participations au développement de leurs communautés.

1. **La couverture sociale des femmes vulnérables ciblées est améliorée grâce à l’adhésion au Régime d'Assistance Médicale (RAMED)**

S’agissant de la couverture sociale des femmes vulnérables, on note une faiblesse dans la stratégie utilisée par le partenaire REMESS pour l’atteinte de cet objectif. En se référant au rapport d’activité de la période janvier à juillet 2016, la couverture en carte RAMED par les femmes vulnérables demeure faible 28% par ra rapport à la prévision. En effet, à la fin du projet, l’on devrait atteindre 80% par rapport à la valeur de référence (25% de couverture RAMED sur l’ensemble des provinces soumises à l’étude de base du projet, à Driouch et Taourirt, ce sont respectivement 21,40% et 69,70%).L’évaluation finale du projet montre que 52% des femmes interrogées ont une carte contre RAMED contre 48% qui pour la majorité détienne une autre carte autre que RAMED. La majorité de celles qui ont une carte affirment qu’elles avaient la carte avant d’entrer dans les AVEC

Tableau 5 : Récapitulatif des résultats clés obtenus

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| RESULTATS ATTENDUS | RESULTATS OBTENUS | GAPS |
| La couverture sociale des femmes vulnérables ciblées est améliorée grâce à l’adhésion au Régime d'Assistance Médicale (RAMED) | * Formation des formateurs (Agents de Terrain) sur les assurances de maladie (RAMED et les mutuelles de santé)
* Construction d'une base de données sur le RAMED pour 6 communes
* Provision d’un soutien administratif pour bénéficier d’une assurance médicale (RAMED
* Mobilisation et sensibilisation de 100% des bénéficiaires sur le RAMED
* Soumission de dossiers de 30 % des bénéficiaires auprès des autorités concernées
 |  |
| Un dialogue social avec les autorités publiques est initié autour de l’institutionnalisation de la méthodologie AVEC au sein de l’économie sociale et solidaire (ESS).  | * Signature de la convention avec MAESS le 17 octobre 2015
* Organisation de réunions trimestrielles de comité de pilotage.
* Création de 4 comités de pilotage
 |  |

Source : Document projet et rapports d’activités semestrielles

|  |  |
| --- | --- |
|  Graphique 2Source : Evaluation finale du projet AVECCe graphique montre que près de 49 % des interrogés affirment avoir une carte RAMED contre 51 % qui n’en disposent pas. Il faut noter que parmi ceux qui n’en disposent pas 75% disposent d’une autre carte d’assurance dont les plus citées sont CNSS ; SAHAM ASSURANCE ; Mutuelle CNOPS .Les raisons évoquées par ceux qui ont d’autres assurances, c’est que les critères d’acquisition ne leurs sont pas favorables, par contre, ils reconnaissent qu’ils sont plus vulnérables que d’autres bénéficiaires RAMED .Les interrogés préfèrent la qualité de service des assurances autres que la RAMED | Source : Evaluation finale du projet AVECLa répartition par sexe montre que 52% des femmes interrogées ont une carte contre RAMED contre 48% qui pour la majorité détienne une autre carte autre que RAMED. La majorité de celles qui ont une carte affirme qu’elles avaient la carte avant d’entrer dans les AVEC. |

1. Un dialogue social avec les autorités publiques est initié autour de l’institutionnalisation de la méthodologie AVEC au sein de l’économie sociale et solidaire (ESS)

Au niveau de ce résultat, l’on remarque que ce sont seulement que des rencontres trimestrielles et la création de comité de pilotage. En références aux rapports d’avancement du projet, ces activités ont permis à l’ensemble des acteurs d’aplanir les éventuels blocages dans la mise en œuvre du projet.41,40% des bénéficiaires interrogés lors de l’évaluation ont affirmé que le projet en terme d’efficacité a permis d’améliorer le dialogue social avec les autorités publiques ( voir tableau ci-dessous)

Nous notons aussi que près 47% des bénéficiaires sont indécis car selon eux, ils n’ya pas eu assez de communication sur ces activités.

Nous notons que l’insertion des actions de plaidoyer avec des visites accélérées des autorités sur pouvaient rendre plus efficace les actions du projet en lien avec le dialogue social avec les autorités publiques.

Tableau 6: Opinion des bénéficiaires sur l’efficacité du projet par rapport l'amélioration d'un dialogue social avec les autorités publiques

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Le projet a-t-il contribué à l'amélioration d'un dialogue social avec les autorités publiques? | Effectifs | Fréquence. |
| oui | 55 | 41,40% |
| non  | 17 | 12,80% |
| Ne sais pas | 61 | 46,90% |
| TOTAL OBS. | 133 | 100% |

|  |
| --- |
| Conclusion Le projet AVEC est jugé efficace par l’ensemble des acteurs gouvernementaux et communaux, responsables et présidents d’associations, et les bénéficiaires AVEC. Ainsi parmi les bénéficiaires interrogés, 77 % ont affirmé que le projet AVEC a apporté des améliorations dans les conditions de vie des populations .Selon grâce aux actions efficaces du projet, la situation financière de la femme s’est améliorée, des petits projets rentables sont exécutés par les femmes, le rassemblement de femmes et le travail, la gestion et le control de leur propre revenu, des prises d’ initiative pour les femmes, la cohésion social, l'épanouissement, l'insertion sociale des femmes.Il est à noter que de façons spécifiques :* 87% bénéficiaires pensent que le projet contribue à l’amélioration de la situation économique de la femme
* 79% des bénéficiaires affirment que le projet à travers les activités genre a contribué à l’amélioration de la situation des femmes sur l’égalité des sexes et la reconnaissance de leurs droits.
* 41,40% des bénéficiaires estiment que des initiations de dialogue avec les autorités sont entreprises
* 25,6% des bénéficiaires affirment que le projet a concouru à l’amélioration de la couverture de l’assurance RAMED.

Cependant, l’analyse des informations révèle certains points à améliorer pour rendre le projet plus efficace. * L’insertion des actions de plaidoyer avec des visites accélérées des autorités sur pouvaient rendre plus efficace les actions du projet en lien avec le dialogue social avec les autorités publiques,
* la mise en place des instances genre pour assurer la durabilité des actions
* La non réalisation de certaines par REMESS et IPD a entravé l’accomplissement total de certains résultats.
 |

1. **EFFICIENCE DU PROJET**

|  |
| --- |
| Afin d’apprécier l’efficience du projet AVEC, les résultats obtenus ont été mis en rapport avec les coûts encourus dans le cadre de la mise en œuvre et comparer les options retenues avec d’autres options possibles. En d’autres termes l’on a cherché à savoir si les effets et impacts constatés sont à la hauteur des moyens mis en œuvre. Ainsi, les questions évaluatives relatives à l’adéquation entre les moyens humains (en termes de nombre et de capital) ainsi que matériels (financier ou non) et les effets (à court, moyen et long terme) du projet ont été abordées.Du rapport des résultats ou réalisation du projet aux moyens mobilisés pour sa mise en œuvre, il apparait que les différentes ressources ont fait l’objet d’une gestion efficiente en dépit de leur caractère limité qualitativement et quantitativement |

1. **Gestion des ressources financières et matérielles**

**1) Les moyens financiers et matériels utilisés**

* Les moyens financiers et matériels effectivement mis à disposition

Une subvention globale de 487 865.06 euro a été accordée par la société Générale pour la mise en œuvre du projet. Ce montant se décline en plusieurs lignes budgétaires relatives aux activités, aux moyens matériels du projet.

Au niveau des moyens matériels, le projet a pu acquérir un véhicule de liaison qui est utilisé par le chef de projet AVEC. Le superviseur et 3 animatrices au compte du partenaire REMESS et une animatrice au compte de CARE pour l’accomplissement de leurs missions utilisent généralement le transport en commun. Ils sont tous munis de laptop (5) , d’imprimantes , de video projecteur et sont dotées de fourniture de bureau.

* De nouvelles activités initiées et exécutées sans impact sur le budget du projet.

La santé sexuelle, la constitution des groupements en coopérative,

* Des ressources financières et matérielles limitées au regard des activités prévues par le projet

La mise en œuvre du projet a fait face à une importante contrainte budgétaire et un retard dans la mise en œuvre de certaines activités du projet. Cette contrainte a été levée par la modification de certains indicateurs et activités projet notamment :

1. Pour les activités**:**
* Le budget alloué pour le volet alphabétisation a contraint l’équipe projet de n’avoir pas pu satisfaire tous les bénéficiaires.Le cout d’une formation par bénéficiaire selon les normes est de 350 DR mais compte tenu des contraintes budgétaires, le cout a été revu à 240 DR. Mais il faut noter qu’en 2015, un budget de 45 646,00 Euro a été alloué au projet .Ce qui a permis d’augmenter le nombre de bénéficiaires de 200 à 640
* L’on constate aussi que conformément à la convention CARE-REMESS, l’activité relative à l’élaboration d’une étude de marché par province n’a pas été réalisée par le REMESS. Une partie du budget de cette ligne a été utilisée pour le recrutement d’une responsable AGR pour 3mois et le reste pour une subvention ou appui de 28 groupements sous forme d’achat de materiel de production agricole
1. Pour les équipements et la logistique :

En plus du véhicule du projet, le transport en commun est utilisé par l’équipe pour combler le

 de moyen roulant .Ainsi, un montant de 1100 DR est alloué à chaque animatrice et 3000.00dh au

superviseur comme ligne de déplacement.

1. **L’attitude proactive de l’équipe projet comme fondement d’une gestion efficiente des ressources financières et matérielles insuffisantes**

En dépit de l’insuffisance des ressources financières , matérielles et du retard accusé dans la mise en œuvre de d’autres activités, l’attitude proactive de l’équipe projet a permis de mener des activités permettant de répondre aux objectifs initiaux du projet.

* La pro activité de l’équipe du projet a consisté pour l’essentiel à substituer les activités initiales par d’autres répondants mieux aux besoins des bénéficiaires.
* L’étude de marché par province n’étant pas réalisée, Cette activité a été transformée en une activité de soutien ou d’appui des groupements aux AGRs.
1. **La gestion des ressources humaines**

**1) Des ressources humaines diversifiées**

La mise en œuvre du projet AVEC a mobilisé des ressources humaines variées. Il s’agit des membres de l’équipe du projet membre de CARE International, de REMESS, des associations et acteurs communautaires ainsi que des compétences techniques issues des partenaires institutionnels du projet.

1. **Equipe de CARE**

Le personnel direct de CARE affecté au projet est constitué du chef de projet et d’une animatrice de terrain et consacrent 100% de leurs temps au projet. En plus de cela, on a une ressource qui consacre 5% de son temps aux aspects de suivi et évaluation. Le service des finances et de la communication de CARE MAROC appui un appui au projet. Toute cette équipe projet de CARE était chargée de la :

* Gestion des relations avec la SG Maroc, l’ensemble des autorités locales et les parties prenantes (commune, Délégation de l’Education, ADO, ODCO, associations locales, REMESS)
* Adaptation de la méthodologie AVEC au contexte marocain
* Coordination et suivi de l’ensemble des activités
* Organisation d’une campagne de plaidoyer pour l’institutionnalisation de la méthodologie AVEC
* Rédaction de rapports techniques et financiers
* Exécuter le plan de travail conformément aux plans d’action annuels.
* qualité technique des ressources affectées au projet
* Supervision et de l’exécution des activités du projet conduites par le REMESS
* La gestion directe et efficace de l’ensemble des ressources humaines, matérielles, et financières du projet.

**b) Equipe REMESS.**

Partenaire de mise en œuvre du projet AVEC sur le terrain, 3 animatrices et 01 superviseurs sont recrutés pour la conduite des activités de terrain. Elles sont chargé des activités de :

* Sensibilisation sur la méthodologie AVEC auprès des autorités publiques et les associations locales
* Identification et mobilisation d’associations partenaires
* Formation sur la méthodologie AVEC et appui à la création d’Associations Villageoises d’Epargne et Crédit
* Formation aux bénéficiaires sur: la gestion administrative et financière des AGR, la commercialisation des AGR, le développement personnel et les assurances de santé (RAMED et les mutuelles de santé)
* Appui administratif pour la soumission des dossiers pour l’obtention de l’assurance de santé RAMED
* Collecte de données pour le suivi et l’évaluation du projet

**C ) Associations locales, autorités communales et administratives**

On note que 12 associations de développement, les présidents et vice-présidents de communes, ADS, EN, DAS, l’ODCO ont constitué les principales portes d’entrée et à la mise en œuvre du projet. Les activités d’alphabétisation et de l’organisation des groupements en coopératives ont été assurées par les par l’équipe du projet avec un appui au niveau administrative et formation de la part de l’ODCO

* A TAOURIRT, le président de la commune, les imams, les présidentes d’’association et élus ont même participé aux séances de mobilisation sociale.
* A DRIOUCH, on note le président d’une association, le vice-président de la commune qui a déjà mis un programme spécial pour les femmes dans cette province a facilité l’acceptation du projet par les communautés.

A El Hajeb, ce sont, la DAS et l’association AL-YADFI-ALYADFI, l’association Ennour pour le développement, la présidente Commune rurale  de Sebt Jah Jouh ont constitué les portes d’entrée du projet.

* A Khenifra, le président de la commune RURALE de Tighassaline, les élus ont favorisé l’implémentation du projet.

**2) Des ressources humaines insuffisantes**

Le caractère hétérogène du point de vue de l’origine et des compétences constitue un atout certain à la fois pour l’efficacité et l’efficience du projet AVEC. Toutefois ces ressources humaines restent insuffisantes au regard des activités prévues et de l’étendue des localités cible du projet.

* Le projet AVEC dans sa mise en œuvre devrait recruter un spécialiste en AGR et en entrepreneuriat, mais ce poste ne va exister que pour 3 mois.
* De même, l’occupation du poste de suivi et évaluation sur le projet avec une charge de travail de 5% laisse apparaitre qu’il ya une insuffisance en ressource humaine dans le domaine de suivi et évaluation.
* Une insuffisance en ressources humaines pour l’encadrement des groupements. Cela s’explique par le fait que la revue documentaire montre que 56 groupements sont coordonnés et encadrés par 4 animatrices de terrain, soit un ratio de 14 par animatrice. Selon les normes Acces Africa, le ratio groupements par superviseur est de 5.
1. **La gestion des compétences et division des tâches**

L’expérience et le dynamisme de l’équipe projet CARE et des animatrice issues de REMESS reconnu par l’ensemble des parties prenantes au projet a contribué à la réalisation des activités prévues par le projet ou à faire de nombreux réajustements liés aux nombreuses contraintes.

**Tableau 7 : Perception des interrogés sur l’efficience des ressources humaines et la division des taches.**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Province | Ne sait pas | Oui | Non | TOTAL |
| Driouch | 3,40% | 96,60% | 0,00% | 100% |
| El hajeb | 6,80% | 90,90% | 2,30% | 100% |
| Taourirt | 5,90% | 88,20% | 5,90% | 100% |
| Khenifra | 19,20% | 80,80% | 0,00% | 100% |
| TOTAL | 8,30% | 89,50% | 2,30% | 100% |

**Source de données : Evaluation finale du projet AVEC**

Le tableau ci-dessus montre que 89,5% des bénéficiaires interrogés affirment que l’équipe de gestion pour ce projet AVEC MAROC est approprié. Pour eux, malgré que les animatrices soient en nombre insuffisant, une fréquence régulière de celles-ci est constatée sur le terrain avec l’exécution des tâches qui leurs sont dévolues.

1) L’équipe du projet est composée d’un Chef de projet chargé de la gestion globale du projet, et des deux (02) superviseurs des activités du terrain, l’un étant responsable de la zone de San-Pedro et l’autre de la zoL’équipe projet1 Chauffeurd’un Chef de projet chargé de la gestion globale du projet, et des deux (02) superviseurs des activités du terrain, l’un étant responsable de la zone de San-Pedro et l’autre de la zone de Daloa. **Des compétences pas mises à contribution de façon optimale et des tâches pas toujours et entièrement exécutées.**

Bien que la mise en œuvre du projet, CARE MAROC, dans son approche s’appuie sur des compétences techniques des partenaires, certaines compétences n’ont pas été mises à contribution à tous les stades de réalisation des activités.

* On note que IPD, partenaire clé pour ce projet n’a pas mis son expertise quant à la réalisation de certaines activités du projet qui lui sont dévolue
* La contribution de 5% en terme de temps consacré sur le projet pour les activités de suivi et évaluation n’as pas permis d’optimiser les compétences de la personne ressource affectée à ce poste.
* 4 changements de ressources humaines opérés pour le même poste de superviseurs
* Les compétences de REMESS pour la coordination, la visibilité et la réalisation de l’étude de marché par province n’pas fonctionné de façon optimale.

**E) Communication et coordination des actions de chaque partie prenante au projet.**

 **1) Associations, les communes, les structures de l’état avec l’équipe projet.**

A propos de la communication et de la coordination des actions des parties prenantes, la mise en œuvre du projet bénéficie des relations de proximité entre l’équipe projet AVEC et les acteurs communautaires.

* On note l’existence d’un cadre formel de collaboration entre l’équipe projet et l’ensemble des acteurs, notamment la mise en place de comités de pilotage régionaux.

|  |
| --- |
| Selon M **Mohamed AZLAF, Ex président de la commune d’AIN LAHJER « notre commune est représentée au niveau du** comité de pilotage et nous participons régulièrement aux réunions. On note une visibilité des actions de CARE à travers la présence des animatrices sur le terrain. Ce pendant le partenaire REMESS n’est pas connu, les autorités des communes n’ont aucune connaissance des activités qu’elle mène et de ses relations avec CARE » |

* Suite aux entretiens avec l’ensemble de ces acteurs, il est ressorti que des points focaux au compte du projet existent et servent d’interface entre l’équipe projet et la structures impliquée dans la mise en œuvre du projet.
* Les foires d’exposition et de promotion des produits des membres AVEC ont constitué un cadre de partage et d’échange d’expériences.

Quelques irrégularités dans la communication et coordination des actions entre l’équipe projet, les associations, les communes et les structures de l’état ont été constatées.

Il a été constaté que lors des réunions de comités de pilotage, les points focaux ou personnes ressources désignés pour participer à cette rencontre ne rendent pas compte ou ne font pas de restitution à leurs retour à la base. Les changements des acteurs politiques (président de communes), des personnes ressources au niveau de l’Administration publique (généralement les premiers responsables) n’ont pas permis aux communes et structures d’état de suivre toutes les étapes de la mise en œuvre du projet .

 Aussi l’on note qu’il ya pas de système d’archivage sur la documentation du projet au niveau de chaque structure. Ces différentes situations ont créé un déficit d’informations sur l’état d’avancement du projet dans certaines communes et structures de l’état.

On note aussi qu’en terme de coordination et communication sur les activités du projet, les communes, associations et les autorités n’ont aucune information sur le rôle et responsabilités sur le projet AVEC (confère encadré XX). Lors de l’entretien avec les responsables de REMESS pendant la phase de collecte d’informations, ont confirmé que le volet communication sur le projet a été une insuffisance de leur part.

1. **Relations entre l’équipe projet CARE, REMESS et bénéficiaires**

Les entretiens avec les autorités et responsables d’associations ont révélé qu’une forte synergie d’action entre les animatrices, superviseur de REMESS et l’équipe projet de CARE est créée entre elles et dans leurs travail avec les communautés bénéficiaires. Cette bonne collaboration entre ces animatrices et superviseurs a amené 46% des bénéficiaires à affirmer que les initiateurs du projet sont les animatrices et superviseurs.

Tableau 8 : Perception des bénéficiaires enquêtés sur la sur les initiateurs du projet par province.

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Initiatieurs du projet/Province | Driouch | El hajeb | Taourirt | Khenifra | TOTAL |
| Non réponse | 0,00% | 0,00% | 0,00% | 0,00% | 100% |
| Autorités | 42,90% | 42,90% | 14,30% | 0,00% | 100% |
| Care | 48,20% | 5,40% | 42,90% | 3,60% | 100% |
| REMESS | 23,10% | 38,50% | 38,50% | 0,00% | 100% |
| Fondation d'entreprise societe générale | 50,00% | 0,00% | 50,00% | 0,00% | 100% |
| Autres (animatrices, superviseur) | 3,20% | 51,60% | 6,50% | 38,70% | 100% |
| TOTAL | 21,80% | 33,10% | 25,60% | 19,50% | 100% |

**Source de données : Evaluation finale du projet AVEC**

Ce tableau ci-dessus montre que 51,6% et 38,7% des bénéficiaires respectivement des provinces d’El Hajeb et Khenifra affirment que les 4 animatrices et le superviseur sont les initiateurs du projet. Cette corrélation pourrait traduire les bonnes relations entre celles-ci et les communautés bénéficiaires.

**1) Dysfonctionnement de Communication et relation entre la coordination des équipes projet CARE –REMESS.**

L’ensemble des parties prenantes rencontrées lors de l’évaluation ont soulevé le problème communicationnel au sein des acteurs de mise en œuvre du projet. Ainsi on note que :

* Dysfonctionnement du cadre de redevabilité des équipes projet CARE et REMESS .Cela n’a pas permis aux communes et structures de l’état de disposer toute la documentation pour archivage et pour la prise en compte exhaustive des actions de CARE lors de l’élaboration de leurs rapports annuels.
* Absence de point focal pour le projet au niveau des partenaires
* Le REMESS n’a pas fait de communication sur la visibilité de son image et des actions du projet sur le terrain
* Le changement de des acteurs politiques(président de communes), des personnes ressources au niveau de l’Administration publique (généralement les premiers responsable) n’a pas permis aux communes et structures d’état de suivre toutes les étapes de la mise en œuvre du projet.

Au niveau des équipes CARE-REMESS, d’importants points de désaccord sur la communication du projet ont été soulevés par les deux parties .Cela a eu des conséquences négatives sur les activités du projet. Ces conséquences sont détaillées dans les aux points ci-dessous :

* Le non-respect des clauses du contrat CARE/REMESS : comme soulevé dans les sections précédentes (pertinence et efficacités), (1) le système de rapportage n’est pas régulièrement suivi par REMESS. Les rapports sont parfois soumis en retard par REMESS .Lorsque le superviseur élabore le rapport, il est transmis directement à l’équipe de projet CARE sans validation au préalable par la coordination ou l’équipe projet de REMESS.(2) Le niveau de supervision des animatrices et superviseur de terrain a été un facteur clé pour dysfonctionnement communicationnel . Les 3 animatrices de terrain ont affirmé quand bien même qu’elles soient recrutées par le REMESS, elles interagissent beaucoup avec l’équipe de projet CARE par rapport à l’équipe de coordination de REMESS. Pour le superviseur du projet, la nature de son contrat stipulant qu’elle est supervisée par les deux équipes projet, selon elle lui rend la tâche difficile quant à la prise de certaines décisions et initiatives. A titre illustratif, les animatrices et superviseur ont évaluées par le chef de projet de CARE mais remis en cause par l’équipe de coordination de REMESS. (3) Les animatrices n’ont pas de description de poste donnant clairement leurs rôles, responsabilités et tâches.

Dans le contrat, les responsabilités sont définies mais pas détaillés. (4) l’étude de marché par province n’a pas été faite. Des discussions, il est ressorti que cela était lié à un problème de communication et de ressource qualifiée au sein de REMESS pour cette étude.

|  |
| --- |
| **Conclusion sur l’efficience du projet** :En somme, à propos de l’efficience à savoir le rapport entre les ressources allouées et les résultats des activités menées, les constats suivants peuvent être mis en évidence :1. Les ressources financières, matérielles et humaines de la mise en œuvre du projet sont insuffisantes : un seul véhicule de coordination et de terrain, lignes budgétaire pour certaines activités limitées.
2. Toutes les compétences techniques et certaines activités et tâches n’ont pas été mises à contribution de façon optimale à tous les stades de mise en œuvre du projet
3. La communication entre CARE et REMESS ainsi que la coordination des niveaux d’intervention n’a pas été véritablement été effective tout au cours de la mise en œuvre du projet.
4. Le dynamisme et la pro activité des membres de l’équipe de projet a toutefois permis une allocation efficiente des ressources économiques, matérielles et humaines
 |

1. **Les effets du projet sur le développement socio-économique des participantes au projet.**

Afin de mieux apprécier les effets du projet sur la situation des bénéficiaires, une analyse de ceux-ci par résultat sera faite au cours de cette section.

R1 : Le pouvoir économique des femmes vulnérables est renforcé grâce à la constitutiond’AVEC et l’investissement dans des initiatives économiques rentables

|  |
| --- |
| **Effet 1** : Le projet a contribué à la création d’emplois et l’insertion économique des femmes vulnérables bénéficiaires d’AVEC à travers la création et la diversification d’AGR. 62 % des bénéficiaires sont détenteurs d’une ou plusieurs AGR individuelles et 35 % dont partie des groupes menant des AGRs collectives. Cette diversification leurs permis de valoriser leurs savoir-faire talents. |



 Une vue de quelques AGRs réalisées par les femmes Sources : Données de terrain, évaluation finale.

La méthodologie d’épargne et crédit des AVEC à travers les différentes formations organisées par l’équipe de projet de CARE et du partenaire REMESS a permis aux membres de développer l’esprit de créativité et d’entrepreneuriat et de mobiliser des fond pour la mise en œuvre des de leurs AGR sans apport extérieurs
Parmi les femmes AVEC interrogées, 50 femmes soit 55% sont dans les groupes AVEC depuis plus de 12mois. On note aussi que 100% des femmes interrogées ont affirmé avoir pris un crédit AVEC au cours des 12 derniers mois. Plus de 57% des bénéficiaires épargnent entre 1 et 2 $ par réunion, 21% épargne moins de 1$

On note aussi que plus 50 % des bénéficiaires ont une taille moyenne de crédit de moins de 80$ et 3,3% ont une taille de crédit élevée, soit 480$.

Parmi ceux-ci, 54% ont remboursés le crédit pris, 46% sont entrain de rembourser leur crédit pris dans le groupe.

L’usage de ces différents prêt a été principalement réservé pour la réalisation des AGRs diversifiés.

|  |
| --- |
| Ainsi, selon témoignage de la présidente des femmes du groupement ALAMAL ALYEDFALYED  « Au début on ne croyait à ce que CARE nous proposait .La majorité d’entre nous portaient des voiles et on ne sortait pas. Avant l’arrivée du projet de CARE, on n’avait du savoir-faire avec des petites AGR, mais on n’arrivait pas à les valoriser à cause de notre tradition » |

Le tableau ci-dessous nous montre la typologie des AGRs diversifiés et des sources de revenu

**Tableau 9 : provenance du revenu journalier/hebdomadaire**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Petit commerce** | Non réponse | vente lait,oeuf | vente de légume,fruit | vente de poisson | vente de nourriture preparée | taxi velo,moto | Boutique(vetement,chaussure, etc...) | Détaillant | cabine telephon,crédit portable |
|  | 66,70% | 17,80% | 1,10% | 0,00% | 13,30% | 0,00% | 0,00% | 2,20% |  |
|  |
| **agro alimentaire** | Non réponse | production et vente de produits cultivés | jus | farine de manioc | couscous,soja |  |  |  |  |
|  | 87,80% | 3,30% | 6,70% | 0,00% | 3,30% |  |  |  |  |
|  |
| **Artisanat** | Non réponse | restaurant/café | vannerie | tricotage | couture | coiffure,meches,estheticienne | vente de jus | club (dance) |  |
|  | 84,40% | 0,00% | 0,00% | 8,90% | 10,00% | 1,10% | 0,00% | 0,00% |  |
|  |
| **Activités agricoles** | Non réponse | pepinière coton,bois,fagot | cereales,riz, sorghos,haricot,Olives,raisin etc... | elevage | peche | horiculture | maraichage |  |  |
|  | 71,10% | 1,10% | 8,90% | 22,20% | 1,10% | 0,00% | 0,00% |  |  |
|  |
| **Autre** | Non réponse | vente du travail | fabrication et vente objet d'art | recevoir l'argent de leurs parents ou ex-mari |  |  |  |  |  |
|  | 63,30% | 6,70% | 0,00% | 30,00% |  |  |  |  |  |

Ce tableau ci-dessus indique que les bénéficiaires tirent leur revenu d’une diversité d’AGRs regroupées en 4 catégories notamment :

34% constituent les petits commerces : les activités les plus valorisées par les femmes sont la vente de lait et œuf (17,8%) et 13,3% de celle-ci pour vente de nourriture préparée

 13% les l’agro-alimentaire : on note que 3,3% des membres sont orientés dans la production de couscous ; 6,7% dans le jus ; 3% dans la production et vente de produits

 20% l’artisanat : 8,9% des bénéficiaires valorisent le tricotage 9% la couture échantionnage

33% les activités agricoles : 8,9 % céréales, sorghos, haricot, Olives, raisin et 22,9% élevage

En se référant à l’étude de base du projet (septembre 2014, page 38), les sources des revenus sont les activités agricoles (33.9%) et l’informel (30.4%). On constate que le projet AVEC a contribué plus Près de 24% des membres (soient 54% des membres) ont orienté leurs activités génératrices de revenu dans le secteur informel. En effet, les AGR du secteur informel selon les témoignages recueillis sur le terrain, nécessite moins de ressources financières et de procédures administratives .En plus, la taille des crédits qu’ils reçoivent leurs permette de s’investir plus dans l’informel.

1. **Le niveau d’augmentation du revenu des participantes au projet**

|  |
| --- |
| Effet 2 : La situation sociale de plus 77% femmes bénéficiaires s’est améliorée à travers leurs participations aux charges du ménage, au control de leurs revenus, leurs accessibilités aux biens matériels, à la consolidation de leurs sécurités alimentaires et à la consolidation de la cohésion au sein des différentes communautés |

 Selon les bénéficiaires interrogés, 77% ont affirmé que le projet AVEC a apporté des améliorations sur les conditions de vie des communautés en particulier celle des femmes bénéficiaires.

Pour EL Houari HAKIMI, imam de Dâar AL Ghazlane : « L’A.V.E.C consolide les liens, et permet aux femmes de résoudre les problèmes entres elles, être flexible pour les improviste (urgences, maladies, décès…). Ma femme a changé de comportement, elle est devenu plus responsable au sein du foyer et plus autonome. Elle commence à aborder avec moi des discussions intéressantes sur l’avenir des enfants, sur notre relation, sur la vie quotidienne, sur la gestion du foyer, ce qui a influencé positivement mon propre comportement et ma relation envers elle. Elle m’a par exemple proposé de faire des cours du coran pour les enfants du douar (que je fais actuellement). De ma part, je l’encourage toujours d’assister aux réunions, aux foires qu’elles organisent pour la commercialisation de leurs produits, des fois elle peut s’absenter 3 jours du foyer pour ces raisons et c’est moi qui s’occupe des enfants ».

Pour apprécier l’effet 2, une analyse de la participation des femmes au ménage, de leurs accessibilité aux services sociaux de base, au bien être matériel et à la situation alimentaire sera faite.

1. **Participations aux charges du ménage,**

La participation des femmes aux charges du ménage qui était considéré comme un sujet tabou du fait de leurs statuts de vulnérabilité devient une réalité dans les différentes communautés en particulier chez les femmes bénéficiaires du projet AVEC.

Lors des entretiens avec les associations, les élus locaux des communes et les représentants de l’état, il est ressorti que les femmes deviennent de plus en plus autonomes car avant les activités AVEC, il y avait une forte dépendance des femmes envers leurs maris dans la prise de décision et même dans la réalisation de leurs activités génératrices de revenu.

 Depuis leur entrée dans les AVEC, elles font des propositions d’idées projet et l’association joue le rôle de facilitateur. Avant, elles n’avaient pas droit à la prise de décision, mais depuis quand elles ont commencé à participer aux charges de la maison, leur rôle a commencé. Elles participent aux prises de décisions.

1. **Accessibilités au bien-être matériel**

Graphique XX : bien du ménage

Source : données de terrain, évaluation finale du projet AVEC

L’exploitation du rapport de l’étude de base revèle que la plupart des membres ne disposaient pas certains bien dans leurs menage. Par exemple à Driouch, les membres interrogés dans les communes rurales de Boudinar et Beni Merghenir ne disposaient quasiment pas de certains biens telque la moto, le bétail, de terrain à usage d’habitation.

Mais les résultats de l’évaluation finale du projet montrent que 15,6% des membres détiennent ou ont participé à l’acquisition d’un petit bétail, 60% pour la maison d’habitant.

1. **La Sécurité alimentaire des membres AVEC est assurée**

A l’analyse des données recueillies, un des effets remarque c’est que le projet AVEC a fortement contribué à l’amélioration de la sécurité alimentaire des bénéficiaires et leurs familles. En effet les femmes ont expliqué qu’une partie des bénéfices en termes de revenu de leurs AGR est destinée à soutenir le mari pour faire face aux dépenses du ménage.

Tableau 9 : Mode d’achat de la nourriture

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| sexe de l'interrogé | Non réponse | non, jamais, on paye au comptant | temps en temps credit | assez fréquent, recours au crédit | Souvent recours au credit | Toujours recours au credit | TOTAL |
| Hommes | 0,00% | 76,70% | 18,60% | 0,00% | 4,70% | 0,00% | 100% |
| Femmes | 3,30% | 73,30% | 11,10% | 1,10% | 8,90% | 2,20% | 100% |
| TOTAL | 2,30% | 74,40% | 13,50% | 0,80% | 7,50% | 1,50% | 100% |

Source : Données, évaluation finale du projet

Les données montrent que 74,4% des bénéficiaires du projet disposent des moyens pour l’achat de nourriture au comptant à partir du bénéfice généré à partir de leurs activités d’AGR contre 14,3 % qui ont souvent recours au crédit et 9% pour l’achat de nourriture. On remarque une amélioration considérable par rapport aux données de l’étude de base sur les moyens et modes de paiement de nourriture.

L’étude de base de 2014 révèle qu’à **Driouch, le** mode adopté pour l’achat de nourriture des ménages et le paiement comptant : 76.8 des ménages enquêtés recourent à ce mode de paiement. 55.4% ont contracté des crédits pour payer les biens consommés par leurs ménages. Au niveau de **Taourirt (Ain Lehjer, Mastegmer et Tancherfi ,** 65% des enquêtés ont affirmé qu’ils effectuent des achats de leur nourriture en payant comptant. Tandis que 35% des enquêtés déclarent avoir fait recours au crédit pour effectuer les achats de leur nourriture

Ainsi, pour les femmes AVEC regroupées autour de 3 coopératives de la commune RURALE de Tighassaline, leur contribution aux dépenses du ménage augmente la fréquence du nombre de repas à 3 par jour pour celles qui consommaient 1 ou 2 repas par jour ou améliore la qualité du repas. On note que 65% des membres interrogés mangent de la viande ou du poisson deux fois et plus par semaine, 25% en consomment une fois par semaine et 15% dans une situation de rareté.

Le tableau ci-dessous montre la fréquence de repas par jour.

Tableau 10 : Fréquence de repas consommés par les membres AVEC.

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| sexe de l'interrogé | Non réponse | Je mange tous les jours | assez ferquement | souvent | toujours | TOTAL |
| Homme | 0,00% | 93,10 % | 4,70% | 2,30% | 0,00% | 100% |
| Femmes | 1,10% | 88,80 % | 5,60% | 3,30% | 1,10% | 100% |
| TOTAL | 0,80% | 90,30% | 5,30% | 3,00% | 0,80% | 100% |

Source : Donnée collectées lors de l’évaluation finale.

On note que près de 90,30 % ont de quoi à nourrir tous les jours pendant les six derniers mois, 5,30 % sont dans une situation d’irrégularité et près de 4% sont dans une situation d’insécurité.

Les données de l’étude de base révèlent qu’à Driouch la majorité des ménages enquêtés (87,5 %) n’ont pas été privé de repas pendant les six dernier mois. Seulement 10,7 % des ménages ont affirmé qu’ils ne sont pas privé de repas .Au niveau de la Province de Taourirt (Ain Lehjer, Mastegmer et Tancherfi, 36,4% des enquêtés ont affirmé qu’ils souffrent de manque de nourriture, ils ont été privé au moins d'un jour d'absence de nourriture pendant les six derniers mois.

La comparaison des données à celles de l’étude de base de 2014 montre que le projet AVEC a eu un effet sur la fréquence et la régularité dans les habitudes alimentaires des membres AVEC et leurs familles

R2 : La protection sociale des femmes vulnérables ciblées est améliorée

|  |
| --- |
| Effet 1 52 % des femmes ciblées sont couvertes par une assurance médicale solidaire dont la contribution du projet est d’environ 28% et 30% parmi ceux ci ont soumis un dossier de couverture au RAMED un an après la création de l’AVEC |

Nous notons qu’au niveau de RAMED sont mitigés .En effet, près de 56% des femmes bénéficiaires interrogées ne sont pas satisfait de l’assurance RAMED même si le projet a facilité à 28 % est membres à être couverts par l’assurance. Pour eux, les critères de vulnérabilité doivent être clairement définis et communiqués à tous. La qualité du service liée à la lourdeur administrative a été soulevée par les participants lors des entretiens. D’autres ont préféré s’abonner à d’autres assurance même si cela leurs revient très couteux

|  |
| --- |
| Effet 2: 30% des bénéficiaires sont soutenus par 100% des caisses de solidarité des AVEC ont soutenu des femmes membres en situation de vulnérabilité économique un an après la création de l’AVEC |

 Graphique : Accessibilité au crédit de solidarité

 Source : Donnée de l’Evaluation finale

On note que seul 30 % des membres AVEC ont pu bénéficier des crédits de solidarité.la fréquence de ceux qui l’ont reçu se situe entre 1 et 2, quelques rares membres ont pu obtenir 3et 6 fois de l’aide provenant des fonds de solidarité.

L’usage de ceux qui l’ont reçu est regroupé en 5 catégories : Organisations de funérailles, achat de nourriture, frais de transport, achat de médicaments et pour les cas d’urgence

R3 : Les normes liées au genre ont évolué vers une plus grande égalité des genres

|  |
| --- |
| Effet 3 : Evolution des normes liées au genre à travers une participation accrue de 65% des femmes bénéficiaires aux prises de décisions au niveau de leurs foyers et du contrôle des ressources par 62 % d’entre elles. Elles sont capables de de discuter de la gestion du ménage avec leurs maris, de participer aux prises de décisions dans le foyer et de s’exprimer en public. |

On note un changement considérable au niveau de la perception des femmes face à leurs rôle et statut au sein du ménage et de la société. En se référant aux informations collectées lors de l’étude de base de projet, l’on note une évolution des normes liées au genre.

Selon l’étude de base du projet, les femmes assurent le rôle de reproduction sous de travaux ménagers, domestiques, lessive, corvée d’eau et bois, soin et éducation des enfants, entretien de la famille.

En matière de division sexuelle du travail liée à la production les femmes assurent des travaux agricoles de fauchage, de moisson des céréales, cueillette et conditionnement des oliviers, ainsi que d’autres travaux non rémunérés à l’intérieur de exploitation familiale ou dans de rares cas des ouvrières à petits revenus.

Pour le statut communautaire, on note une absence d’implication des femmes dans la prise de décisions aux niveaux : politique, économique

Les données de l’évaluation finale du projet AVEC issus des focus groupes et des entretiens avec les membres bénéficiaires, les présidents et vices présidents de communes, des associations et les représentants de l’état montrent que :

1. **Les femmes sont capables de discuter de la gestion du ménage avec leurs maris** :

|  |
| --- |
| Encadré :Pour le président de l’Association Amaamrana « Les femmes deviennent de plus en plus autonomes car avant les activités AVEC, il y avait une forte dépendance des femmes envers leurs maris dans la prise de décision et même dans la réalisation de leurs activités génératrices de revenu, maintenant, elles font des propositions d’idées projet et l’association joue le rôle de facilitateur. Avant, elles n’avaient pas droit à la prise de décision, mais depuis quand elles ont commencé à participer aux charges de la maison, leur rôle a changé. Elles participent aux prises de décisions »  |

La majorité des femmes a affirmé qu’ avant d’entrer dans les AVEC, elles étaient perturbées du faite que leurs maris n'avaient pas un revenu stable. Donc difficiles pour discuter de la gestion du ménage

 Pour d’autres, elles n’étaient pas satisfaites de la réponse donnée par leurs maris sur le sujet, donc par exemple, si elles ont besoin d’argent, elles préfèrent demander de l'aide à leurs parents. C'est en cas d'urgence qu’elles demandaient de l'argent à leurs maris

Depuis leurs entrée dans les AVEC, elles se sentent autonomes et contribuent aux dépenses familiales, donc elles ne se sentent plus obligées de tendre la main à leurs maris. Elles ont des activités à leurs propres comptes, donc capables de se prendre en charge. Elles contribuent aux dépenses du ménage grâce aux AVEC. Elles affirment contrôler leurs revenus et capable de gérer ma situation financière, je suis autonome.

1. **Les femmes participent aux prises de décisions dans le foyer et de s’exprimer en public**

|  |
| --- |
| **EL Houari HAKIMI : «**L’A.V.E.C consolide les liens, et permet aux femmes de résoudre les problèmes entres elles, être flexible pour les improviste (urgences, maladies, décès…), ma femme à changer de comportement, elle est devenu plus responsable au sein du foyer et plus autonome. Elle commence à aborder avec moi des discussions intéressantes sur l’avenir des enfants, sur notre relation, sur la vie quotidienne, sur la gestion du foyer, ce qui a influencé mon propre comportement et ma relation envers elle. Elle m’a par exemple proposé de faire des cours du coran pour les enfants du douar (que je fais actuellement). De ma part, je l’encourage toujours d’assister aux réunions, aux foires qu’elles organisent pour la commercialisation de leurs produits, des fois elle peut s’absenter 3 jours du foyer pour ces raisons et c’est moi qui s’occupe des enfants  |

Avant d’entrer dans les AVEC, les femmes avaient peur que leurs idées ne soient rejetées, donc ne voulaient prendre aucun risque quant à la prise de parole. Pour d’autre leurs statut d’analphabète ne leur permet pas de s’exprimer en public. Elles exprimaient leurs idées avec méfiance

 Maintenant, elles affirment avoir le courage de s’exprimer et parfois d’imposer leurs idées lors des réunions dans le douar .Selon elles le fait de s’ouvrir et de s’exprimer leurs a permis de tisser de nouveaux contacts .Leurs maris deviennent réceptifs et compréhensifs quand elles donnent leurs points de vue face à une situation

|  |
| --- |
| Effet 4 : Evolution des normes liées au genre à travers un changement positif de comportement 40 % des hommes ciblés face aux croyances/perceptions pour une plus grande égalité entre les hommes et les femmes  |
|  |

|  |
| --- |
| M . Mohamed AZLAF Ex , président de la commune de AIN-EL-LANJER :« Je peux dire que ce projet a créé un déclic au niveau de changement de mentalité tant au niveau des femmes que des hommes .Nos femmes s’ouvrent aux autres communautés, et on sent la consolidation de la cohésion entre elles, avant le projet ce n’était pas le cas. Au niveau des hommes, j’ai été surpris de les voir autoriser leurs femmes à sortir du foyer pendant 3 jours participer à la foire organisée par elles même grâce aux actions de CARE .Je pense que ce changement est attribué à CARE .  Les sensibilisations faites à l’endroit des hommes sur la participation des femmes au développement et les droits ont été à la base de ce profond changement qui a commencé à transformer positivement notre société |

Selon l’étude de base de 2014, les hommes des localités cibles du projet ont des stéréotypes à l'égard de femme vu que son travail ne génère pas des ressources financières immédiates. Elles sont exclues de la participation politique (un taux très faible des femmes élus) et leur exploitation dans les élections parlementaires et communales. L’étude a souligné aussi qu’elles ont un accès très limité aux ressources financières (les crédits) en raison d'absence des garanties et de la domination masculine et le caractère patriarcal dans les zones rurales du Maroc.

Le transfert de compétence fait par CARE Niger sur genre et la masculinité positive a permis à l’équipe de projet d’AVEC MAROC de faire des formations et des sensibilisations à l’endroit des hommes bénéficiaires .Ainsi les données collectées lors de l’évaluation finale révèlent que des changements ont été constatés chez les hommes. Ils comprennent que la femme joue un rôle capital dans le foyer et au développement de la communauté. Les données montrent qu’environ 40% acceptent discuter avec leurs femmes et les consultent dans la prise de certaines relatives à la vie du foyer. Selon eux, la femme le rôle de la femme n’est plus vue en arrière-plan.

**XI) DURABILITE DES ACQUIS DU PROJET**

Dans cette section, la capacité du projet POWER MAROC à assurer de façon constante une performance adéquate et à s’adapter aux changements des connaissances, de la technologie et de son environnement a été appréciée.

Tableau 11

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Province/1j-actions du projet durable? | Ne sait pas | oui | val =non 2 | TOTAL |
| Driouch | 0,00% | 100% | 0,00% | 100% |
| El hajeb | 6,80% | 90,90% | 2,30% | 100% |
| Taourirt | 0,00% | 85,30% | 14,70% | 100% |
| Khenifra | 0,00% | 100% | 0,00% | 100% |
| TOTAL | 2,30% | 93,20% | 4,50% | 100% |

L’analyse des éléments de réponse apportées par l’ensemble des membres interrogés révèle que, pour 93,20% de ceux-ci, les actions du projet AVEC sont durables .Ainsi pour les élus et les communes, grâce aux activités AVEC, on peut observer un noyau de femmes au niveau de chaque province sur lequel ils pourraient s’appuyer pour le développement de leurs communautés. A Khenifra et Driouch ce sont 100% des membres qui affirment que les actions du projet sont durables.

Afin de déterminer les facteurs de durabilité de ce projet, les questions relatives :i) l’intégration des structures locales et de l’appropriation du projet par les communautés, ii) l’actualisation du capital humain, iii) le suivi et l’évaluation au niveau local, iv) le suivi et l’évaluation institutionnels, et v) seront abordées et analysées.

1. **Intégration des structures locales et appropriation du projet par les communautés**

L’un des déterminants de la durabilité du projet est l’impact de l’approche communautaire sur les communautés. En effet, cette approche place les communautés au centre des activités réalisées. Cela est visible à travers ses prescriptions relatives sur la traçabilité du mode de désignation des acteurs communautaires (leaders, élus et associations locales) et au mode de fonctionnement et de prise de décision au sein des groupements.

 Cela est d’ailleurs observable à travers la capacité de mobilisation communautaire autour des activités du projet (par exemple : la mobilisation communautaires de l’organisation des foires pour la valorisation de leurs issus de leurs AGRs, l’engouement suscité par les membres lors des différentes formations). L’appropriation du projet par la population se perçoit à travers cette mobilisation communautaire.

1. **La question de l’actualisation du capital humain**

Le renforcement du capital humain fait partie intégrante de l’approche communautaire. A ce titre plusieurs séances de formations ont été organisées à l’endroit des différents acteurs communautaires. Cette formation a été conduite par des ressources internes du projet et experts nationaux sur différents sujets relatifs notamment à la santé sexuelle, la méthodologie AVEC, le genre, aux droits des femmes, sur la coopérative et la commercialisation des produits. Ces activités de renforcement du capital humain sont en même temps facteurs de pérennisation et d’actualisation des acquis en formation des acteurs communautaires. Toutefois, elles s’avèrent insuffisantes car tous les membres n’ont pu bénéficier de certaines formations tel que l’alphabétisation, la santé sexuelle (qui initialement n’était pas prévue dans le projet ) ont démarrées tardivement au premier trimestre de l’année 2 du projet. Aussi, nous notons que la formation sur genre faite par un expert de Care Niger s’est déroulé au dernier semestre de la fin du projet et qui a été par la suite restitué aux membres des AVEC. Le genre étant un sujet sensible au contexte marocain, il fallait consacrer plus de temps pour la formation et les sensibilisations des membres AVEC. Cela traduit une insuffisance des acquis du projet en termes de durabilité.

1. **Le suivi et l’évaluation au niveau local**

On note qu’à l’exception du mécanisme de contrôle des caisses des groupements de femmes et suivi de leurs AGR, le dispositif de suivi et évaluation ne fonctionne pas correctement. Par exemple, au cours des entretiens, les associations locales impliquées dans la mise en œuvre du projet ont affirmé qu’ils n’avaient pas de mécanisme de suivi post formation et de cadre formel de redévabilité.

1. **Le suivi et l’évaluation institutionnelle**

Au niveau institutionnel, un système de suivi et évaluation à travers le comité de pilotage national et les comités de pilotages nationaux est mis en place dans le cadre du projet AVEC. Ce comité a permis au projet d’obtenir des avancées considérables et a joué un rôle considérable dans la prise de décision pour assurer la durabilité du projet. En se référant au rapport du semestre 1 de l’an 2 du projet, on note ce qui suit :

* Engagement du ministère ESS d’inviter les membres des AVEC à tous les événements organisés par le ministère (expositions, foires etc…) au niveau local, régional et national.
* Engagement de l’ODCO sur le suivi et l’accompagnement des coopératives créées dans le cadre du projet, et de faciliter leur création (Organisation de formation sur la création de coopératives…)
* Engagement des associations locales sur le suivi et accompagnement des AVEC après la fin du projet

Cependant, des dysfonctionnements ont été constatés dans le système de suivi et évaluation au niveau institutionnel. Comme relevé au niveau des sections efficacité et pertinence, les mouvements de mutation, d’affectation et d’élection communales a créé des changements au niveau des membres qui composent le comité de pilotage. A cela, il faut ajouter que le cadre de redévabilité et d’archivage n’est pas fluide.

1. **Le suivi et l’évaluation programmatique**

L’analyse de la documentation révèle que le projet AVEC est doté d’un système flexible et participatif de suivi et évaluation assurant la durabilité des acquis .Son caractère participatif est lié au fait que le suivi et évaluation institutionnel et local ou communautaire intègre le suivi et évaluation programmatique. Ce système est doté de :

* D’un cadre de redévabilité
* D’outils pour la collecte de données.
* Base de données pour la collecte des informations (MIS 4.18) et d’une base en ligne en cours d’utilisation
* Plan de renforcement de capacité des équipes de terrain
* Plan de supervision

Quand bien même que le projet soit doté d’un système participatif de suivi et évaluation, des irrégularités constatées peuvent causer des entraves pour la durabilité du projet.

* Pas de système de suivi et évaluation intégré entre les coordinations de projet de CARE et de REMESS.
* Irrégularité de réunions mensuelles CARE/REMESS, (il ya 8 mois que la dernière réunion s’est déroulée entre les deux.)
* Pas de missions conjointes (CARE/REMESS) réalisées au niveau du suivi et évaluation pour la supervision des activités
* Pas de plan formel de suivi et évaluation au niveau du partenaire REMESS.
* Pas de ressources humaines dédiées à 100 % pour le suivi et évaluation des activités.
* Dysfonctionnement du circuit de rapportage CARE-REMESS.
* Dysfonctionnement de cadre de redevabilité REMESS-Autorités.
* Outils de la méthodologie AVEC partiellement adaptés (exemple : les fiches de changement de phase)

|  |
| --- |
| **Conclusion** : Après avoir analyser les facteurs liés à l’intégration des structures locales , à l’appropriation du projet par les communautés, à l’actualisation du capital humain, au suivi et l’évaluation au niveau local, institutionnels, et programmatique, l’on note que le projet a généré certains facteurs de durabilités dont d’autres sont à améliorer :Facteur 1 : l’approche communautaire sur les communautés favorisant l’appropriation du projet par les bénéficiaires. Facteur2 : Le renforcement du capital humain a amélioré le savoir-faire des bénéficiaires. Facteur 3 : Opérationnalisation de système de suivi évaluation local, institutionnel et programmatique.Les limites constatées au niveau des facteurs de durabilité se résument en ces points ci-dessous :* Au niveau institutionnel, le cadre de redévabilité et d’archivage n’est pas fluide.
* Pas de système de suivi et évaluation intégré entre les coordinations de projet de CARE et de REMESS.
* Dysfonctionnement du circuit de rapportage CARE-REMESS.
* Dysfonctionnement de cadre de redévabilité REMESS-Autorités.
* Outils de la méthodologie AVEC partiellement adaptés (exemple : les fiches de changement de phase
 |

1. **FORCES ET FAIBLESSES DU PROJET**
2. **Forces du projet**

Au regard des approches de mise en œuvre et résultats obtenus ainsi que les acquis du projet, nous avons identifié de nombreux points forts suivants

* la mise en œuvre d’approches méthodologiques participatives et consensuelles ;
* la prise en compte des questions relatives au genre
* le transfert progressif de compétences à travers une expertise par province (usage des associations locales)
* Prise en compte de d’autres besoins connexes (formalisation des coopératives, formation sur la santé de la reproduction …) dans la mise en œuvre du projet.
* Bonnes relations avec les autorités et associations de leurs zones d’intervention.
* la prise en compte des actions favorisant la lutte contre la pauvreté à travers l’installation des groupements d’épargne et de crédits en faveur des femmes
* la prise en compte des difficultés intervenues dans la gestion de projet par la révision du plan de mise en œuvre tout en préservant les approches sans modifier les résultats attendus ;
1. **Faiblesses du projet**

Bien que le projet ait permis d’avoir d’importants acquis et que de nombreux points forts, des points faibles ou points à améliorer ont été également identifiés. Il s’agit :

* la faible implication du partenaire REMESS
* Difficultés de communication entre les coordinations des équipes projet CARE/REMESS

Insuffisance dans l’accompagnement technique des femmes ( formation specifiques sur les AGR et les coopérative rentre dans les formation sur l’entreprenariat de clients potentiel )

* Dysfonctionnement du cadre de redevabilité des équipes projet CARE et REMESS
* Non pertinence de l’objectif et des activités liés à la couverture de l’assurance RAMED
1. **RECOMMANDATIONS**

### Les recommandations de cette évaluation sont compilées dans la matrice ci-dessous

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Domaine** |  **Recommandations principales** | **Commentaires** |
| Au niveau technique | Mettre en place un système de suivi des hypothèses de risques identifiés lors de l’élaboration du projet (voir convention CARE/REMESS) |  |
| Adapter le guide au contexte du Maroc | Cette adaptation doit tenir compte des principes négociables et non négociable selon les normes Access Africa |
| Améliorer la méthodologie utilisée pour la sélection des groupements bénéficiaires en accompagnement financier dans le cadre de la mise en œuvre des AGRs | Cette méthodologie doit impliquer les parties prenantes y compris les bénéficiaires dans tout le processus depuis l’établissement des critères jusqu’à la sélection. |
| Renforcer la méthodologie relative à l’identification des besoins prioritaires afin qu’elle prenne en compte des besoins connexes nécessaires à la satisfaction des besoins dits prioritaires identifiés.  | Impliquer les bénéficiaires par l’usage des outils appropriés tel que l’outil de Diagnostic Global Participatif. Ces besoins identifiés pourraient constituer des domaines d’intervention prioritaires du projet selon la vision du bailleur. |
| Poursuivre l’appui technique apporté par CARE International en matière de mise en place et renforcement de capacité des groupements sur le réseautage des coopératives et la chaine des valeurs | La focalisation des actions de CARE sur le réseautage des coopératives et la maitrise de la chaine de valeurs par les bénéficiaires pourrait constituer une source de pérennisation des AVEC  |
| Créer une plateforme de commercialisation et pour la valorisation des produits des femmes avec et celles réunis autour des coopératives. |  |
| Mise en place d’un système pour la capitalisation des acquis du projet pendant sa mise en œuvre (Rolling profil, vidéo, etc…) | Ce dispositif pourra aider le projet à capter les effets et impacts du projet. En d’autres termes les preuves basées sur les évidences. |
| Faire une évaluation organisationnelle et technique des potentiels partenaires de mise en œuvre avant la sélection définitive du partenaire. | Cette évaluation va permettre à l’équipe projet d’identifier les forces et faiblesses et de prise de décisions sur le partenaire identifié. Un plan de renforcement du partenaire pourra éventuellement être mis en place. |
| Renforcement de capacité des animatrices sur l’andragogie  | Cette action va améliorer la qualité des formations envers les membres AVEC |
| Dupliquer la stratégie genre de Care Côte d’Ivoire adaptée au contexte du Maroc | La stratégie genre du projet POWER AFRICA de Care Côte d’Ivoire basée sur la mise en place des instances genre avec des rôles , responsables et activités clairement définis a permis d’obtenir de résultats satisfaisant sur le genre.  |
| Au niveau de la coordination pratique des activités | Revoir et Adapter le modèle organisationnel des équipes terrain afin d’optimiser les ressources disponibles | Le modèle actuel comporte assez de limites. Une approche basé sur le ratio de une animatrice  pour 10 -15 agents villageois et un agent villageois pour 5 groupements AVEC serait souhaitable. |
| Mettre en place un système efficace (logistique) pour une meilleure coordination des activités sur le terrain | Cela pourra assure une meilleur planification des interventions sur le terrain |
| Recrutement des spécialistes en Suivi et évaluation, AGR/entrepreneuriat, genre pour les prochaines interventions | Ces spécialistes pourront résoudre les gaps constatés sur le terrain  |
| Envisager les options de financier des coopératives ou groupements avec les banques  | Une étude préalable avec des experts pour la résolution du problème relatif au taux d’intérêt (par rapport à la religion) qui fait blocage |
| Au niveau de la communication entre parties prenantes | Programmer des réunions régulières de coordination entre équipes projet Care, REMESS afin d’évacuer les malentendus éventuels. Cela devrait permettre d’éviter toute asymétrie d’informations.  |  |
| Renforcer la visibilité sur l’approche communautaire de CARE et orienter les parties prenantes sur cette approche |  |
|  | Inscrire les actions de CARE dans le plan de Développement des Communes et provinces. |  |
|  | Rendre opérationnel le cadre de redévabilité existant |  |

1. **Leçons apprises**
* L’implication des acteurs (autorité, leaders d’opinion, les associations, et les bénéficiaires) facilite la gestion et le suivi du projet. Cela est un acquis pour le processus de pérennisation des actions du projet**.**
* la question de mobilisation des ressources pour consolider les actions entreprises et leur pérennisation demeure une réelle préoccupation
* Les rapports d’avancements du projet auprès des Autorités locales peut leurs servir de documentation ou preuve pour faire des plaidoyers dans le but d’obtenir d’autres financement pour la consolidation des acquis du projet au profit des bénéficiaires.
* Les AVEC constituent une base solide pour les associations réunies en coopérative
* Les AVEC constituent un moyen d’épanouissement et de valorisation du statut de la femme, et de cohésion entre communautés

 **XV) CONCLUSION**

A l’analyse des résultats produits par le projet, Il ressort que le projet est pertinent à la fois du point de vue de son ancrage national et local, de la conformité des activités et avec les besoins des communautés cibles et de l’ancrage local de sa méthodologie.

L’évaluation a démontré la cohérence à la fois au niveau interne et externe du projet qui permis d’obtenir de bons résultats. Le niveau interne concerne la cohérence des objectifs entre eux et avec la méthodologie. Le niveau externe est relatif à la cohérence entre les visions stratégiques des parties prenantes. L’on note aussi que le projet AVEC est jugé efficace par l’ensemble des acteurs gouvernementaux et communaux, responsables et présidents d’associations, et les bénéficiaires AVEC. Cependant, l’analyse des informations révèle certains points à améliorer pour rendre le projet plus efficace.

A propos de l’efficience à savoir le rapport entre les ressources allouées et les résultats des activités menées, les constats suivants peuvent être mis en évidence .Après avoir analyser les facteurs liés à l’intégration des structures locales , à l’appropriation du projet par les communautés, à l’actualisation du capital humain, au suivi et l’évaluation au niveau local, institutionnels, et programmatique, le projet généré certains facteurs de durabilités dont d’autres sont à améliorer .

En terme de capitalisation des acquis, l’on retient que :

* L’implication des acteurs (autorités, leaders d’opinion, les associations, et les bénéficiaires) facilite la gestion et le suivi du projet.
* Les rapports d’avancement du projet auprès des Autorités locales peuvent leurs servir de documentation ou preuve pour faire des plaidoyers dans le but d’obtenir d’autres financements pour la consolidation des acquis du projet au profit des bénéficiaires.
* Les AVEC constituent une base solide pour les associations réunies en coopérative.
* Les AVEC constituent un moyen d’épanouissement et de valorisation du statut de la femme, et de cohésion entre communautés

Cependant, certains défis ont été rélévés lors de la collecte des données de terrain et de la revue documentaires formulés en ces points ci-dessous :

* Face aux besoins exprimés par les bénéficiaires; notamment l’insuffisance dans l’accompagnement technique des femmes (formations spécifiques sur l’entrepreneuriat, réseautage clients etc…) en vue d’un meilleur impact, des services de référencement complémentaires devraient être envisagés (synergie avec les autres acteurs de développement)
* Comment amener les femmes à quitter l’inclusion financière informelle vers le formel ?
* Comment adresser la problématique liée à la couverture du RAMED dans les futurs projets?
* Intensifier l’engagement des hommes concernant l’’autonomisation économique des femmes.
* Accroitre le niveau de leadership et participation des femmes à la vie politique.

Suite aux résultats leçons apprises et défis, certaines recommandations ont été faites pour les futurs interventions .Il s’agit de :

* Créer une plateforme de commercialisation pour la valorisation des produits des femmes AVEC et celles réunies autour des coopératives.
* Faire une évaluation organisationnelle et technique des potentiels partenaires de mise en œuvre (Associations locales )
* Envisager les options de lien financier des coopératives ou groupements avec les banques.
* Renforcer le cadre de redévabilité existant.
* Mettre en place des initiatives AVEC impliquant les jeunes et les hommes (groupes mixtes)
* D’envisager une seconde phase ou une extension du projet pour assurer une consolidation durable des acquis